

Rapport de l'atelier de travail

Adopter une perspective genre
pour renforcer le Programme multi-pays de
démobilisation et réintégration (MDRP)
dans la région élargie des Grands Lacs

Kigali, Rwanda

31 Octobre - 2 Novembre, 2005



Angola

Burundi

Ouganda

**République
Centrafricaine**

**République
du Congo**

**République
Démocratique
du Congo**

Rwanda



Rapport de l'atelier de travail

Adopter une perspective genre

**pour renforcer le Programme multi-pays de
démobilisation et réintégration (MDRP)
dans la région élargie des Grands Lacs**

Kigali, Rwanda

31 Octobre – 2 Novembre, 2005

TABLE DES MATIERES

RESUME SYNTHETIQUE.....	3
I. INTRODUCTION.....	7
Historique et Justification de l' Atelier.....	7
Objectifs de l' Atelier.....	9
Aperçu des Activités de l' Atelier.....	9
II. OUVERTURE DE L' ATELIER.....	11
Cérémonie d' Ouverture.....	11
Discours d' Ouverture de l' UNIFEM.....	11
Allocution d' Ouverture du Secrétariat du MDRP.....	11
III. APPROCHES GENRE ACTUELLES DANS LE MDRP ET AU DELA.....	14
Genre et le MDRP.....	14
Femmes, Genre et le DDR: Approches de l' UNIFEM.....	15
Masculinité, Violence et Conflit.....	16
IV. QUESTIONS RELATIVES AU GENRE ET AU DDR.....	18
Groupe 1. Obstacles à l' Accès des Femmes et des Filles au DDR.....	18
Groupe 2. Réintégration.....	19
Groupe 3. Améliorer les Liens et la Collaboration entre les Acteurs Nationaux et Internationaux.....	19
Groupe 4. Les Perspectives du Genre : Les Défis Spécifiques pour les Hommes et les Garçons.....	20
Discussions.....	21
V. ETUDES DE CAS : OPPORTUNITES ET DEFIS.....	22
Rwanda: L' Expérience des Ex-Combattants Féminins.....	22
Burundi: L' Expérience des Ex-Combattants Féminins.....	22
Erythrée: Les Expériences des Ex-Combattants Féminins.....	22
Evaluation de l' UNIFEM Burundi.....	23

Démobilisation et Réintégration des Jeunes Filles au Burundi - UNICEF.....	23
Démobilisation et Réintégration des Filles en RDC - UNICEF	24

VI. EVALUATIONS PAR LES DELEGATION NATIONALES: APERCU DU PROGRAMME, IMPORTANTS DEFIS RELATIFS AU GENRE, RECOMMANDATIONS ET INDICATEURS	26
--	----

Angola.....	26
Burundi	28
République Centrafricaine	29
République Démocratique du Congo.....	29
La République du Congo	31
Rwanda	32
Ouganda	34
Résumé.....	36
Discussions	37

VII. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES D'AVENIR.....	38
--	----

Approches Conceptuelles Relatives au Genre et au DDR	38
Critères d'Accès, de Ciblage et d'Eligibilité pour les Programmes DDR	38
Réintégration.....	39
Sensibilisation et Communication	40
Renforcer la Capacité des Programmes DDR Nationaux.....	40
Recherche Appliquée	40

RESUME SYNTHETIQUE

1. Du 31 octobre au 2 novembre 2005, le Secrétariat de la Banque Mondiale/MDRP a organisé un atelier de consultation visant à renforcer le genre dans les programmes nationaux du MDRP. Environ 80 participants provenant de sept délégations nationales (Angola, Burundi, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda et Ouganda), l'UNICEF, le PNUD, l'ONUB, la MONUC, l'UNIFEM, la société civile et le Secrétariat du MDRP y ont participé ainsi que des experts internationaux en matière du genre et du DDR, de même que les femmes ex-combattantes de la région.

2. L'atelier a duré deux journées et demie. Le premier jour a été consacré aux approches genre et DDR du MDRP et de l'UNIFEM, l'UNIFEM couvrant le projet des Normes DDR Intégrées des NU pour les Femmes, le Genre et le DDR ; les résultats des évaluations réalisées au niveau du pays sur le genre dans les programmes nationaux DDR ; une présentation thématique de la masculinité et de la violence dans un conflit et les implications pour le DDR ainsi que des études de cas sur le genre et le DDR par l'UNIFEM, l'UNICEF et les femmes ex-combattantes. Le deuxième jour commença par un travail en groupe autour de quatre questions : (a) les barrières que rencontrent les femmes et les jeunes filles dans l'accès aux programmes de DDR ; (b) les dimensions genre de la réintégration et de la réinsertion ; (c) la collaboration entre les programmes DDR nationaux, les ONGs et les initiatives de la société civile ; et (d) le genre considéré du point de vue masculin, hommes et garçons. Dans l'après-midi, les participants se sont scindés en groupes de travail spécifiques pour chaque pays pour discuter de la façon de renforcer les dimensions genre ainsi que d'améliorer la collaboration dans leurs programmes nationaux. Enfin, les représentants des groupes DDR nationaux ont présenté le rapport des discussions de la veille au cours d'une session plénière tandis que le Secrétariat du MDRP a présenté les conclusions de l'atelier.

3. Un certain nombre de thèmes sont réapparus d'une manière récurrente tout au long de l'atelier. Il s'agit de : (a) les critères d'éligibilité des ex-combattants dans les programmes DDR qui n'excluent pas les femmes et les jeunes filles associées aux forces combattantes ; (b) le nombre réduit de jeunes filles et de femmes rapportées par les commandants ; (c) les barrières significatives auxquelles sont confrontées les femmes et les jeunes filles dans l'accès à l'assistance relative au DDR ; (d) les défis spécifiques au genre en ce qui concerne la réintégration des hommes et des femmes – y compris, pour les femmes, les perceptions négatives de leurs expériences au sein des forces combattantes, l'accès limité à l'éducation ou à l'emploi ainsi que la stigmatisation des enfants nés dans les forces combattantes ; (e) le manque de capacité dans les agences d'exécution de DDR pour aborder les questions relatives au genre ; et (f) la nécessité de comprendre le genre, le conflit et le DDR du point de vue du genre masculin, y compris les raisons qui plongent les hommes dans la violence et comment traiter ces facteurs.

4. Le Secrétariat du MDRP a terminé l'atelier en résumant les thèmes majeurs, les conclusions clés et les perspectives d'avenir présentés ci-dessous :

5. **Les Approches Conceptuelles Relatives au Genre et au DDR.** Au cours de l'atelier, trois approches conceptuelles ont été appliquées à l'étude du genre dans les programmes de DDR. La première consistait à analyser et à traiter les femmes comme un groupe vulnérable et à se concentrer sur leurs besoins spéciaux. La deuxième insistait sur l'égalité du genre dans l'accès au DDR et à ses avantages. La troisième visait à élargir la notion du genre pour inclure les hommes et les garçons et pour élaborer des approches au genre qui aident à produire des opportunités de changement et de transformation sociale pour les femmes, les jeunes filles, les hommes et les garçons. Dans chacune de ces trois approches, les limites du calendrier et la portée des programmes DDR ont été considérées comme des questions importantes et l'accent a été mis sur le fait que les programmes DDR ne constituent pas des efforts complets de redressement post conflit. En effet, les situations consécutives au conflit devraient offrir des opportunités pour la création d'un changement social impliquant les femmes et les hommes par opposition à un retour aux normes rigides relatives au genre, des normes qui ont souvent contribué au conflit et à la violence en premier lieu.

6. **Critères d'Accès, de Ciblage et d'Eligibilité.** Souvent, les femmes sont confrontées à des contraintes spécifiques pour avoir accès aux avantages offerts par les programmes DDR. Un problème général est l'absence d'une définition acceptée ou communément utilisée de « l'ex-combattant au féminin » ou « des femmes associées aux forces combattantes », ce qui signifie que les groupes féminins cibles sont définis différemment d'un pays à l'autre. Les principaux bénéficiaires des programmes d'aide du MDRP sont les personnes qui ont travaillé dans une structure militaire et qui ont été activement engagées dans la préparation à la lutte armée ou qui ont directement fait usage des armes. Alors que le MDRP reconnaît que la plupart des non combattants associés aux forces armées peuvent également avoir besoin d'aide, ce groupe n'est pas le bénéficiaire principal du programme.

7. Les autres contraintes identifiées comprennent (a) le manque de volonté des commandants mâles de rapporter la présence de femmes et de jeunes filles dans les forces combattantes ; (b) le refus des commandants mâles de permettre à leurs femmes/captives/esclaves domestiques de participer dans les programmes DDR et ainsi de les laisser potentiellement en dehors du programme ; (c) le manque d'information fournie aux femmes qui sont dans les forces combattantes au sujet de l'accès à ces programmes ; (d) la peur de la stigmatisation, des menaces et des abus de la part des membres de la communauté si l'association avec les forces combattantes est publiquement connue ; (e) les préoccupations relatives à la sécurité basées sur les menaces imaginaires et réelles dans les centres de démobilisation ; et (f) l'incapacité de quitter les forces combattantes suite à la poursuite du conflit armé.

8. **Réintégration.** Les ex-combattants masculins et féminins ainsi que ceux qui sont associés aux forces combattantes rencontrent des défis spécifiques au genre pendant la réintégration. Les communautés perçoivent différemment le rôle et les expériences des hommes et des femmes pendant le conflit, ainsi que leur valeur, leur utilité et leur rôle lors de leur retour dans la communauté. Pour les filles et les femmes, les défis sont d'abord dus aux perceptions négatives de leurs expériences au sein des forces combattantes (les femmes sont considérées comme ayant été sexuellement salies), l'accès

limité à l'éducation ou à l'emploi, et la discrimination en terme d'accès et de contrôle des terres et des autres biens. Les femmes ayant des enfants nés des membres des forces combattantes peuvent faire face à la stigmatisation dans leur communauté. Les hommes sont aussi souvent victimes de stigmatisations (les hommes sont considérés comme de violents criminels) et sujets à de fortes contraintes, y compris la pression d'apporter un appui économique à leur famille en se basant sur les attentes selon lesquelles ce sont les hommes qui pourvoient aux besoins de la famille. Dans certains cas, leur incapacité à remplir ces rôles peut conduire les hommes à s'adonner à l'alcool ou à la drogue en guise de dérobade.

9. **Sensibilisation et Communication.** Les conclusions de l'atelier ont démontré l'importance cruciale d'améliorer la sensibilisation et la communication pour résoudre la question relative au genre dans les programmes DDR nationaux. Les groupes prioritaires comprennent les combattants et les communautés d'accueil, les commandants qui ont été les détenteurs du pouvoir et les autorités politiques nationales et internationales clés. Il est nécessaire de tenir compte du genre et de l'âge dans l'élaboration et la diffusion des messages concernant le DDR – avec des messages différents pour les hommes et les femmes, les garçons et les filles. On peut utiliser différentes modalités pour la sensibilisation et la formation, y compris : (a) l'intégration dans la formation existante, la réconciliation et les autres activités; et/ou (b) des formations et une sensibilisation spécifiques au genre.

10. **Renforcement des Capacités du Programme National.** Le manque de capacité pour aborder les programmes DDR nationaux relatifs au genre a été le fil conducteur à travers les exposés de tous les programmes nationaux. Chaque programme devra identifier les besoins spécifiques en se basant sur le contexte et les besoins de chaque programme national, mais les suggestions comprennent l'engagement à temps plein d'experts en genre dans les programmes – des experts disposant de préférence d'une expérience de travail avec les hommes et les femmes en impliquant les experts tout au début pour mieux planifier et définir les interventions.

11. **Recherche Appliquée.** L'atelier a démontré la nécessité d'une plus grande recherche appliquée sur les aspects genre dans les programmes DDR, en particulier en travaillant avec les hommes sur les questions relatives au genre. Les hommes et les garçons sont confrontés à un certain nombre de défis spécifiques en matière de démobilisation et de réintégration, et pourtant, il existe peu d'analyses produites sur ces défis et même moins de stratégies et de programmes pour y faire face d'une perspective genre. Comprendre et aborder les causes profondes de la participation des hommes et des garçons dans un conflit armé constitue un élément clé dans le traitement et la restriction du comportement individuel et collectif violent. Dans le contexte de la programmation DDR, il existe peu d'études en profondeur sur les liens entre la masculinité et la violence. Accroître les efforts pour analyser les besoins spécifiques au genre pour les hommes et les garçons peut contribuer à un meilleur processus de réintégration, de médiation du conflit et de prévention. Les recommandations spécifiques comprennent :

Soutenir une recherche rigoureuse de terrain sur la masculinité, la violence et les relations de pouvoir au sein de la société et comment ces facteurs sont liés au recrutement des

forces combattantes, à la capacité de résister au recrutement, à la démobilisation et à la réintégration;

- Puiser dans la recherche actuelle en genre qui porte sur les populations impliquées dans les conflits armés et les programmes DDR pour fournir des informations sur la façon d'affiner les programmes actuels afin de mieux répondre aux besoins des hommes et des garçons ;
- Réviser et ajuster la programmation actuelle à la lumière de la recherche citée précédemment et de ses conclusions.

I. INTRODUCTION

Historique et Justification de l'Atelier

12. Le Programme Multi-Pays de Démobilisation et de Réintégration (MDRP) pour la Région des Grands Lacs a été créé en 2002 comme un partenariat pour soutenir le retour des combattants à la vie civile. Le programme vise à contribuer aux processus de paix et de stabilisation de la région en aidant les gouvernements à remplir leurs engagements, et – en faisant cela – en contribuant à l'amélioration de l'environnement sécuritaire qui permet la croissance et le développement économique. Le MDRP respecte l'appropriation nationale des programmes DDR et soutient ces programmes par le biais de partenariats.¹ La stratégie globale du MDRP en matière de genre pour la démobilisation et la réintégration « est d'offrir aux ex-combattants masculins et féminins un accès équitable aux avantages » dans la programmation (Schroeder 2005, p. 2). Le MDRP reconnaît que les groupes spéciaux cibles qui, la plupart du temps comprennent les groupes appelés « vulnérables », exigent « un appui taillé sur mesure » pour s'assurer que leurs besoins sont satisfaits (Schroeder 2005, p. 2).

13. En vue d'analyser les éléments genres du processus DDR et d'identifier les mécanismes adéquats, dans le contexte du MDRP de la Banque Mondiale, au niveau régional et national, un atelier a été organisé et abrité conjointement par l'UNIFEM et le Secrétariat du MDRP. L'atelier avait pour but le renforcement des activités soutenues par le MDRP dans la région ainsi que le soutien d'un apprentissage conjoint au sein du partenariat du MDRP.

14. Le MDRP et les programmes nationaux de DDR font face à de nombreux défis lors de l'intégration de la dimension genre dans les projets, y compris lors de l'évaluation de l'assistance économique et sociale disponible aux combattants démobilisés, hommes et femmes, et à l'aspect genre de l'aide communautaire à la réinsertion. De plus, le potentiel des femmes en tant qu'agents positifs pour la réinsertion des personnes préalablement associées aux groupes armés ainsi que pour le renforcement du climat de paix et de sécurité en général est reconnu comme étant prometteur mais largement sous-utilisé.

15. En vue d'aider à identifier les domaines d'attention accrue et de renforcer l'action en faveur de la dimension genre dans les programmes nationaux DDR, l'UNIFEM et le MDRP ont organisé un atelier de consultation regroupant 80 participants, y compris sept délégations nationales (Angola, Burundi, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda et Ouganda) et des représentants des NU et des autres organismes multilatéraux (UNICEF, PNUD, ONUB, MONUC, UNIFEM) et le Secrétariat du MDRP. Les autres participants comprenaient les partenaires clés de la société civile, les experts internationaux en matière de genre et de DDR, ainsi que les femmes ex-combattantes du Burundi, de l'Erythrée et du Rwanda, en vue d'enraciner l'atelier dans les communautés bénéficiaires et d'impliquer les agences partenaires. L'atelier visait également à contribuer à la Stratégie des Grands Lacs de

¹ Les pays ciblés par le MDRP sont l'Angola, le Burundi, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, la République du Congo, le Rwanda et l'Ouganda.

l'UNIFEM pour promouvoir l'égalité du genre dans les processus d'élaboration des politiques relatives à la paix et à la sécurité.²

16. Avant la tenue de l'atelier, le Secrétariat du MDRP avait signé un contrat pour que le bureau analyse les dimensions genre les plus saillantes des programmes entrepris par le MDRP et ses partenaires nationaux DDR (Schroeder 2005). De plus, des évaluations au niveau du pays ont été réalisées par les commissions nationales DDR pour évaluer l'élaboration, la mise en œuvre, la gestion, le suivi et la confection des rapports des programmes nationaux DDR et des projets spéciaux financés par le MDRP en tenant compte de la dimension genre. Ces évaluations ont analysé les activités passées et en cours et ont souligné les principales mesures requises pour le renforcement des dimensions genre au niveau du pays.

17. En plus des rapports du MDRP et des DDR nationaux, plusieurs documents internationaux additionnels ont été utilisés et ont contribué à influencer les discussions de l'atelier. En particulier, les participants se sont référés à la Résolution 1325 Du Conseil de Sécurité des NU qui reconnaît la participation des femmes dans les processus nationaux et régionaux et dans les organisations bilatérales et multilatérales comme étant cruciale dans la réalisation et le maintien de la paix et de la sécurité. Cette résolution lance un appel pour l'augmentation de la sensibilité au genre dans tous les aspects des initiatives de maintien de la paix, spécialement pendant la démobilisation et la réintégration et encourage la participation informée et active des femmes dans les efforts de désarmement.

18. Les Principes de Cape Town (CTPs) ont été également fréquemment cités dans les discussions. Ces principes définissent l'enfant soldat comme étant

Toute personne âgée de moins de 18 ans enrôlée dans une force armée ou un groupe armé régulier ou irrégulier, quelle que soit la fonction qu'elle exerce, notamment mais pas exclusivement celle de cuisinier, porteur, messenger, et toute personne accompagnant de tels groupes qui n'est pas un membre de leur famille. Cette définition englobe les filles recrutées à des fins sexuelles et pour des mariages forcés. Elle ne concerne donc pas uniquement les enfants qui sont armés ou qui ont porté des armes

19. Cette définition correspond à la reconnaissance par les principales agences mondiales de la protection de l'enfance que tous les enfants qui ont été impliqués dans les groupes et forces armés ont le droit d'être inclus dans les programmes de réintégration, non pas juste ceux qui ont porté des armes. Les Principes de Cape Town constituent le document clé du MDRP depuis sa conception.

20. Enfin, le projet des Normes Intégrées des NU sur le DDR a été mentionné, car il contient les définitions et les normes les plus courantes (convenues) en ce qui concerne

² Dans le cadre de la Stratégie des Grands Lacs, l'UNIFEM prône, en partenariat avec les groupes de femmes, des programmes DDR sensibles au genre et qui tiennent compte des besoins spéciaux des femmes dans les domaines de l'appui économique, physique et psychosocial, du développement des compétences et de la santé reproductive.

les femmes et les enfants associés aux forces et groupes combattants. Il synthétise également la connaissance actuelle des expériences clés en ce qui concerne l'identification de ces populations et le travail réalisé avec elles.

Objectifs de l'Atelier

21. L'objectif général de l'atelier était d'examiner les éléments genre des processus DDR en cours dans les pays soutenus par le MDRP et d'identifier les mécanismes de traitement de ces éléments au niveau régional et national.

22. Les objectifs spécifiques de l'atelier étaient les suivants :

(a) Réaliser un consensus sur les questions clés liées au genre dont on doit assurer le suivi et la résolution dans les processus DDR.

(b) Analyser comment les problèmes du genre sont traités dans le cadre du DDR (dans les programmes nationaux ainsi que dans les projets spéciaux), y compris les phases les plus larges du DDR soutenues par les autres acteurs (comme les PKOs), et identifier les lacunes et les domaines à renforcer.

(c) Contribuer à la connaissance de base pour l'inclusion de la dimension genre dans les processus DDR dans la région et examiner comment résoudre les lacunes qui subsistent ainsi que les contraintes relatives à la capacité notées dans (a) et (b).

(d) Formuler les principes et les recommandations générales pour appliquer une perspective genre dans le MDRP et les processus DDR associés, y compris la façon de résoudre la question relative à l'absence d'information et aux contraintes de capacités.

(e) Identifier un mécanisme pour le suivi des recommandations qui précèdent.

Aperçu des Activités de l'Atelier

23. L'atelier a duré deux journées et demie. Le premier jour, le Secrétariat du MDRP a fait un exposé sur l'approche du Secrétariat et l'expérience initiale en ce qui concerne l'intégration du genre. L'UNIFEM a fait un exposé sur la Norme DDR Intégrée des NU sur les Femmes, le Genre et la DDR, en mettant l'accent sur les définitions et les critères d'éligibilité aux normes. Un expert en masculinité a présenté le rôle de la masculinité et de la violence dans les conflits, et ses implications pour la DDR. Les représentants des structures nationales DDR de l'Angola, du Burundi, de la République Centrafricaine (RCA), de la République Démocratique du Congo (RDC), de la République du Congo, du Rwanda et de l'Ouganda ont parlé des résultats des évaluations réalisées au niveau de leur pays. Une série d'études de cas a été ensuite présentée, y compris une étude sur l'organisation des ex-combattants féminins au Rwanda, les expériences des femmes ex-combattantes en Erythrée et au Burundi, et les expériences de l'UNICEF/RDC au niveau du DDR pays et transfrontalière pour les filles.

24. Le deuxième jour a commencé par un travail en groupes autour de quatre questions clés : (1) les obstacles que rencontrent les femmes et les filles pour avoir accès aux programmes DDR ; (2) les défis de la réintégration ou de la réinsertion auxquels les femmes et les filles font face dans les communautés civiles; (3) l'amélioration des liens et de la collaboration entre les initiatives du DDR national, des ONGs et de la société civile ; et (4) une discussion sur la masculinité, hommes et garçons, mettant l'accent sur une meilleure compréhension des causes des conflits et sur l'établissement de nouveaux rôles non violents pour les hommes et les garçons au sein des communautés. Dans l'après-midi, les participants se sont regroupés par pays pour identifier les domaines clés en vue de l'amélioration de la programmation par le renforcement des composantes genre et pour encourager la collaboration parmi les commissions nationales, les organisations féminines et les partenaires des NU. Chaque groupe de travail d'un pays a préparé des recommandations sur deux ou trois interventions stratégiques qui pourraient faire partie de la programmation.

25. Le troisième jour, les activités se sont déroulées en séance plénière avec la présentation par les groupes DDR nationaux des défis auxquels ils sont confrontés en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies et des programmes sensibles au genre. Le groupe a alors présenté des recommandations aux commissions nationales, au Secrétariat du MDRP, aux NU et aux autres acteurs, sur la meilleure façon d'utiliser les perspectives du genre dans le renforcement des processus et des organismes DDR dans la région.

II. OUVERTURE DE L'ATELIER

Cérémonie d'Ouverture

26. Mme Jeanine Kabano, représentant le Secrétaire d'Etat chargé des Affaires Sociales au Ministère Rwandais de l'Administration Locale, a ouvert les débats et souligné que la promotion de l'égalité du genre dans tous les aspects est une priorité du Gouvernement Rwandais. Elle a ajouté que les questions qui figurent à l'ordre du jour de l'atelier revêtent une grande importance à cause de l'impératif d'organiser le processus de démobilisation au Rwanda. Elle a conclu en remerciant les organisateurs de l'atelier et en souhaitant aux participants de fructueuses délibérations. Un certain nombre d'invités distingués ont participé à la cérémonie d'ouverture.³

Discours d'Ouverture de l'UNIFEM

27. Mme Josephine Odera, la Directrice Régionale du Programme UNIFEM pour l'Afrique Centrale a profité de son allocution d'ouverture pour souligner l'importance de l'utilisation des perspectives genre dans le renforcement des processus DDR. Elle a insisté sur le fait que l'UNIFEM considère qu'il s'agit d'une importante opportunité de co-parrainer, en collaboration avec le MDRP, cette consultation décisive. Elle a lu une déclaration de la Directrice Exécutive de l'UNIFEM, Noeleen Heyzer, dans laquelle Mme Heyzer note que:

La paix dans la Région des Grands Lacs et ailleurs repose sur la transformation des soldats en citoyens et de la politique de la guerre en politique de bonne gouvernance démocratique. La paix et la démocratie reposent sur la participation équitable des femmes, des hommes, des garçons et des filles dans tous les processus de reconstruction, y compris la démobilisation et la réintégration. L'entière participation des femmes dans de tels processus exige que nous reconnaissons et soutenions d'une manière vigilante le leadership des femmes et leurs contributions à la paix dans leurs communautés.

Allocution d'Ouverture du Secrétariat du MDRP

28. Mme Maria Correia, Directrice du Secrétariat du MDRP à la Banque mondiale a affirmé que l'atelier constituait une occasion unique pour la Banque Mondiale, le Secrétariat du MDRP, les programmes nationaux, et la communauté DDR dans son ensemble. Elle a noté que le MDRP dans la Région des Grands Lacs est le programme DDR le plus large dans le monde ; il travaille dans sept pays et vise jusqu'à 450.000 combattants, y compris les anciens membres des forces armées nationales, des groupes

³ Les invités comprenaient M. Mohammed Touré, Représentant Résident de la Banque Mondiale au Rwanda, Moustapha Soumar, PNUD, l'Ambassadeur Richard Sezibera, Envoyé Spécial de Son Excellence le Président de la République du Rwanda pour la Région des Grands Lacs, Mme Fatuma Ndagiza, Secrétaire Exécutive de la Commission Rwandaise pour l'Unité et la Réconciliation, Maria Correia, Directrice de Programme à la Banque Mondiale pour le Secrétariat du MDRP, et Joséphine Odera, Directrice Régionale du Programme UNIFEM pour l'Afrique Centrale.

armés irréguliers et les enfants soldats. Elle a ajouté que l'atelier offre une opportunité sans précédent pour influencer la façon de traiter le genre dans la programmation DDR. Elle a affirmé que la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des NU ainsi qu'un nombre récent d'études portant sur les femmes et les filles associées aux forces combattantes a aidé à attirer davantage l'attention sur les questions relatives au genre et le DDR. La Banque Mondiale est à l'origine de deux de ces études ; la première porte sur les questions relatives au genre dans les programmes de démobilisation et de réintégration (Banque Mondiale 2002), tandis que la deuxième est une analyse du genre dans les programmes MDRP (Schoeder 2005).

29. La présentatrice a poursuivi en disant qu'il est impératif d'étudier comment les normes sociales et culturelles affectent les hommes ainsi que leurs rôles, relations et comportements. Il est nécessaire de reconnaître que des normes rigides du genre et les pratiques culturelles affectent également négativement les hommes, en particulier les pauvres, les jeunes et les démunis. Les exemples de la Sierra Leone, du Libéria et du Rwanda ont servi d'illustration pour montrer comment les chefs traditionnels mâles ont gardé le pouvoir par des pratiques et systèmes patriarcaux qui empêchent les hommes plus jeunes de se marier (et ainsi d'être considérés comme des adultes). Ces pratiques ont contribué à maintenir les hommes plus jeunes dans un état perpétuel de «jeunesse», et par conséquent, à les rendre incapable de défier effectivement le pouvoir des plus anciens dans leur clan. En même temps, le pouvoir patriarcal de l'Etat déniait aux jeunes gens l'accès à l'éducation, à la terre et aux opportunités d'emploi. La marginalisation qui en résultait ainsi que la frustration montante des jeunes gens étaient parmi les raisons qui ont poussé certains à rejoindre la rébellion ou les milices.

30. En citant le Nord de l'Ouganda comme exemple, Mme Correia a également discuté comment la frustration liée à l'impossibilité d'atteindre les objectifs d'avenir (y compris le mariage), l'oisiveté et le désespoir parmi les jeunes gens dans les camps de déplacés internes et dans les camps des réfugiés ont pu se traduire par un niveau plus élevé d'alcoolisme et d'abus de substances nocives, contribuant ainsi aux abus physiques, y compris à la violence sexuelle ou la violence basée sur le genre. Elle a déclaré que l'atelier aura besoin d'aller au delà de l'attention conventionnelle réservée aux femmes et aux jeunes filles pour incorporer une analyse du genre qui prend en compte les femmes, les hommes, les jeunes filles et les garçons. Elle a souligné que « des études récentes ont montré que la réalisation de la vision de l'égalité du genre sera difficile voire impossible sans une compréhension de l'image globale du genre, y compris comment les rôles du genre affectent les hommes et leurs comportements. »

31. La présentatrice a conclu en soulignant que le DDR fait partie d'un plus large processus de paix destiné à stabiliser le conflit ainsi que l'environnement post-conflit. Les programmes DDR cherchent à réaliser leurs objectifs en (1) satisfaisant certains besoins économiques et sociaux immédiats des ex-combattants et (2) en créant des alternatives à une plus grande participation dans la violence organisée. Elle a souligné que la philosophie du MDRP repose sur la base d'une appropriation nationale et que les acteurs nationaux prennent la responsabilité ultime et rendent compte des décisions en rapport avec les objectifs, les politiques et les stratégies DDR, ainsi que de l'élaboration et la mise en œuvre des programmes – et que cette responsabilité comprend toutes les

questions relatives au genre. Elle a encouragé les participants de l'atelier à travailler ensemble sur l'identification d'étapes pratiques pour l'application des perspectives genre dans des situations réelles de DDR et dans la promotion de l'apprentissage, des échanges et des partenariats entre les pays qui opèrent des programmes DDR.

III. APPROCHES GENRE ACTUELLES DANS LE MDRP ET AU DELA

Genre et le MDRP

32. M. Kees Kingma du Secrétariat du MDRP a réitéré que le MDRP travaille en partenariat pour soutenir les processus DDR nationaux actuellement en cours dans sept pays de la Région élargie des Grands Lacs. Il a déclaré que les programmes DDR font partie des efforts plus larges d'édification de la paix en liant la paix, la réconciliation, la sécurité personnelle, la justice et le développement. Il a souligné que les programmes DDR représentent des efforts temporaires pour contribuer à la stabilisation de l'environnement post conflit, en fournissant une assistance temporaire aux ex-combattants pendant le transit des forces combattantes à la vie civile. Le présentateur a mis l'accent sur le fait que le MDRP appuie l'intégration des perspectives genre dans les processus DDR et cherche à identifier et à répondre aux besoins spéciaux des femmes. Il a également noté que le MDRP endosse et essaie de se conformer aux Principes de Cape Town dans sa programmation, en mettant l'audience en garde que les institutions et les processus nationaux prennent néanmoins la dernière décision en ce qui concerne les critères d'éligibilité aux programmes.

33. Le présentateur a dit que les ex-combattants forment le premier groupe cible du MDRP. Dans certaines phases du processus DDR, une certaine assistance peut être accordée aux familles des ex-combattants, tel que le transport vers les sites de cantonnement. La définition des combattants dépend des spécificités du pays ; dans certains cas, ils sont identifiés par des listes préparées par leurs supérieurs hiérarchiques et les définitions et nombres sont souvent le résultat des arrangements de paix. L'UNICEF est habituellement un partenaire clé en ce qui concerne l'appui à la démobilisation et la réintégration des enfants associés aux forces et groupes combattants. L'orateur a reconnu le besoin d'améliorer l'élaboration du programme (par exemple, en mettant l'accent sur une meilleure évaluation des ambitions des ex-combattants bénéficiaires par rapport aux marchés locaux du travail) et également sur le renforcement des systèmes de suivi et d'évaluation. Le présentateur a affirmé que, dans une large mesure, assister les ex-combattants profite aux processus de paix, à l'amélioration de la sécurité, et aide dans le respect des droits de l'homme, y compris le droit des femmes.

34. L'orateur a observé qu'il n'existe pas de définition largement acceptée ou communément utilisée pour définir un « ex-combattant féminin » ou « les femmes associées aux forces combattantes. » Ceci signifie que les programmes nationaux d'un pays à l'autre décident quelles sont les femmes associées aux forces combattantes qui peuvent bénéficier des programmes DDR. Les définitions incohérentes pour l'identification des combattants et, par conséquent, des personnes ayant accès aux programmes, ont été identifiées comme étant à la base du faible nombre de femmes et de filles qui entrent dans les programmes DDR. Le faible pourcentage de femmes et de filles dans les programmes DDR (par rapport à l'estimation de la composition des forces) pourrait avoir également pour origine plusieurs facteurs additionnels, y compris le manque de connaissance ou le refus d'en faire une priorité par les commandants qui

établissent les listes ; la perception par les femmes et les filles elles-mêmes d'un manque de sécurité dans les sites de démobilisation ; l'insuffisance de la conscientisation et des composantes du programme pour répondre aux besoins des femmes et des filles ; et le manque de personnel féminin dans les phases cruciales du processus.

35. Le présentateur a dit que le MDRP est conscient que l'assistance destinée aux ex-combattants possède des avantages et des inconvénients et peut en réalité créer le ressentiment des populations affectées par la guerre au sens large. Il a affirmé la nécessité d'équilibrer l'appui destiné aux ex-combattants par une aide aux populations non combattantes affectées par la guerre (c à d les populations civiles). Une bonne coordination et synergie avec les autres programmes devrait être encouragée. Dans tout ceci, il a souligné la nécessité d'un échange d'information avec les communautés bénéficiaires et de donner des encouragements et un soutien aux communautés bénéficiaires. En particulier, il voit le besoin d'une coordination renforcée avec les autres groupes d'aide et les communautés récipiendaires pour aborder les questions relatives à la violence, à la sensibilisation et à l'acceptation.

Femmes, Genre et le DDR: Approches de l'UNIFEM

36. Sarah Douglas de l'UNIFEM a souligné le rôle de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des NU pour guider le travail de l'UNIFEM dans les processus DDR, un document qui, au paragraphe 13, « encourage tous ceux qui sont impliqués dans la planification du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration à considérer les différents besoins des combattants féminins et masculins ainsi que les besoins des personnes à leur charge. » Elle s'est faite l'écho du fait que le Secrétaire Général des NU a immédiatement demandé à ceux qui développent les directives et les mécanismes de suivi de se servir de la Résolution 1325.

37. La présentatrice a déclaré que les recherches actuelles montrent que la plupart des processus DDR ne tiennent pas entièrement compte de la dimension genre. Certaines raisons majeures qui y concourent sont : (1) une définition étroite des combattants ; (2) l'incapacité des personnes en charge d'élaborer une politique et des programmes DDR correspondants aux multiples rôles des femmes et des jeunes filles dans les forces et les groupes armés ; et (3) les ressources limitées destinées principalement aux combattants masculins. Elle a aussi indiquée que les études montrent que beaucoup de femmes et de jeunes filles associées aux forces combattantes ne passent pas par les processus DDR mais par contre procèdent à leur propre démobilisation.⁴

38. L'oratrice a consacré la majorité de son exposé à aborder le principal obstacle que rencontrent les femmes et les jeunes filles dans les programmes DDR, à savoir l'éligibilité. En s'appuyant sur les Normes Intégrées des NU récemment élaborées, elle a affirmé que malgré le fait que les femmes et les jeunes filles jouent de multiples rôles dans les forces combattantes, on peut distinguer trois principales catégories de rôles. La première est ' personnes à charge', c à d, les femmes et les enfants des ex-combattants

⁴ Le terme "s'auto démobiliser" se réfère à tout membre de la force ou du groupe combattant qui réintègre directement la communauté en évitant de passer par tous les programmes formels DDR.

masculins et féminins. La deuxième catégorie est constituée des ‘combattants armés’ qu’elle définit comme combattants avec armes, en notant que le DDR s’est principalement concentré sur cette catégorie de femmes. La troisième catégorie est dénommée ‘les partisans féminins’, les femmes remplissant d’importantes fonctions d’appui, y compris les infirmières, les cuisinières, les porteuses, les espionnes, les administratifs, les traductrices et les travailleurs domestiques et sexuels. L’oratrice a ensuite passé en revue la liste de contrôle IDDRS pour déterminer l’éligibilité des femmes associées aux forces combattantes pour déterminer à quelle phase, s’il y en a, elles sont éligibles pour le processus DDR. Elle a proposé que les partisans féminins soient éligibles pour entrer dans la phase démobilisation DDR, en argumentant que le processus DDR peut démanteler le matériel, et quelquefois, les systèmes d’appui à la sécurité que ces femmes et filles ont développé pendant qu’elles étaient avec les forces combattantes.

39. L’oratrice a mis l’accent sur le fait que les processus DDR doivent refléter une participation équitable des hommes et des femmes associés aux forces combattantes. Elle a souligné le besoin de renforcer les mécanismes utilisés pour la collecte d’information sur la composition des forces. Elle a également encouragé ceux qui planifient et mettent en œuvre les processus DDR de tenir compte des besoins des communautés dans lesquelles les ex-combattants doivent être réintégrés. Enfin, elle a identifié une série de défis qui incluent les questions de justice et DDR, en particulier, comment aborder le fait que beaucoup parmi ceux qui participent dans le processus DDR ont commis de graves violations des droits de l’homme, comment transformer la violence masculine qui s’est développée pendant le conflit, et comment répondre aux besoins des personnes à charge de sexe féminin qui peuvent souhaiter ou pas rester avec les ex-combattants masculins.

Masculinité, Violence et Conflit

40. Le Professeur Robert Morell, un expert sur les hommes et la masculinité de l’Université du KwaZulu/Natal, en Afrique du Sud, a fait un exposé sur la masculinité, la violence et le conflit armé. Il a souligné que les études portant sur la masculinité ont pour fondement les critiques féministes du patriarcat et se concentrent sur les questions relatives à l’émancipation des femmes, l’élimination de la violence masculine à l’égard des femmes et des autres hommes, et sur l’analyse des aspects négatifs et positifs de la masculinité. Il a présenté un bref historique des études portant sur la masculinité qui ont commencé dans les années 1980 et qui, dans les années 1990, se sont engagées dans l’étude des questions internationales de la masculinité et des hommes dans l’édification de la paix et de la démocratie. Il a mis en avant les mouvements internationaux d’hommes dans lesquels les hommes se sont joints aux d’autres hommes, ainsi qu’aux organisations et mouvements de femmes pour mettre fin à la violence basée sur le genre et le sexe.

41. L’orateur a ensuite braqué son attention sur les hommes, la violence et les conflits armés. Il a argumenté que malgré l’existence d’une corrélation entre les hommes et la violence, ce ne sont pas tous les hommes qui sont violents, et même les hommes violents ne le sont pas tout le temps. Il a parlé de l’existence de certaines interprétations de la masculinité qui assurent la promotion et légitiment la violence masculine. Ces

interprétations deviennent les plus dangereuses lorsqu'elles dominent une société entière et deviennent hégémoniques dans la majorité de la population. En outre, il existe certaines institutions dans la société, comme les armées et la police, qui sont portées à présenter la violence comme une forme légitime de résolution des conflits et comme un moyen légitime d'exprimer le caractère mâle ou la masculinité. Heureusement, il existe des interprétations de la masculinité qui sont non violentes, et même parmi celles qui comportent des éléments de violence, elles pourraient servir à la promotion de formes alternatives non violentes de la masculinité. Par exemple, le farouche combattant peut être un père attentionné et un membre accompli de la communauté.

42. Le défi auquel sont confrontées les personnes qui œuvrent pour la promotion de la paix et de la démocratie est d'empêcher qu'un conflit (qui constitue une condition omniprésente de la vie) ne prenne les proportions de la violence. Le présentateur a affirmé que cela peut être fait partiellement en donnant aux hommes les compétences en matière de gestion de la colère, de la médiation et de la négociation du conflit. Cela peut également être fait en créant des discours de non violence et en offrant au public la vision de la paix et des hommes pacifiques. Toutefois, il a insisté sur le fait que cette transformation a besoin de se produire à deux niveaux différents, le niveau personnel – où on aide les hommes à traiter leur peine, leur culpabilité, leur frustration et leur tristesse – et le niveau institutionnel – où l'égalité du genre devient une partie importante de la culture organisationnelle et institutionnelle.

43. Le présentateur a déclaré que l'égalité du genre implique plutôt qu'elle n'exclut les hommes. L'égalité du genre donne aux hommes une place dans la société et valide les styles particuliers de la masculinité et les formes positives du travail des hommes. Elle aide les hommes à faire preuve de dignité en respectant les contributions qu'ils apportent à leurs familles et à leurs communautés. Elle implique de travailler activement pour trouver de nouvelles voies –non violentes, des voies non sexistes – d'être un homme. Tout travail relatif au genre doit reconnaître l'interdépendance des hommes et des femmes, vieux et jeunes. Des fois, il est nécessaire de traiter les hommes et les femmes séparément ou de travailler avec les combattants et les non-combattants de façon isolée, mais en fin de compte, le but doit être de générer des relations harmonieuses parmi ces différents secteurs. Le présentateur a souligné que malgré le fait que les processus DDR ne semblent pas avoir suffisamment abordé la présence et les expériences des femmes associées aux forces combattantes, ils sont fort probablement parvenus à une entente avec les expériences des hommes et des garçons *en qualité de mâles* associés aux forces combattantes.

IV. QUESTIONS RELATIVES AU GENRE ET AU DDR

44. Quatre groupes de travail simultanés ont mené des discussions sur les questions identifiées par les participants comme principaux défis auxquels les processus DDR sont confrontés en partant de la perspective genre.

GROUPE 1

Obstacles à l'Accès des Femmes et des Filles au DDR

45. Le Groupe 1 a discuté des facteurs qui bloquent l'accès des femmes et des enfants aux programmes DDR. Les facteurs que le groupe a relevé en ce qui concerne le blocage de l'accès comprennent le manque de transparence au sein des forces combattantes pour donner un nombre précis de leur force et de leur composition, le manque de sécurité, la peur du discrédit d'être appelé 'combattante' ou 'rebelle', la mauvaise information ou une information incomplète au sujet des programmes, les définitions contradictoires du programme pour les 'combattants' et la poursuite du conflit.

46. De même, l'Etude du Bureau Genre du MDRP a constaté un manque de clarté dans la définition de l'éligibilité aux avantages DDR, aussi bien dans les documents du MDRP que dans la programmation par pays et, quelquefois, cela a empêché les bénéficiaires qualifiés d'avoir accès aux programmes. Selon l'Etude du Bureau Genre, la formalisation des directives et des critères de création d'une définition pratique des ex-combattants féminins pourrait améliorer l'identification de tous les ex-combattants féminins et groupes associés. Chose importante, l'Etude du Bureau Genre a constaté que la réussite de la programmation étendue visant les femmes et les jeunes filles associées aux forces combattantes (en tant que non ex-combattantes) est directement proportionnelle au montant de ressources allouées à une telle programmation. Ces ressources sont requises très tôt dans l'élaboration des programmes DDR afin de permettre aux chercheurs de collecter des informations pertinentes sur les rôles et le nombre de femmes et de jeunes filles associées aux forces combattantes.

47. En plus des efforts faits pour inverser les facteurs mentionnés plus haut, le Groupe I a recommandé de lier les initiatives basées dans la communauté à l'identification des groupes cibles ; de s'assurer de l'allocation adéquate des fonds afin de soutenir totalement la programmation ; d'encourager les bailleurs de fonds à faire un plaidoyer politique de haut niveau pendant les négociations de paix en ce qui concerne l'accès aux programmes ; de faire la programmation à temps pour prendre en charge et anticiper les besoins des personnes à charge des bénéficiaires ; d'éviter la stigmatisation et minimiser la peur en ciblant « les enfants séparés » ou en créant « des centres pour femmes » ; et de créer des programmes basés dans la communauté pour prévenir le recrutement. Il a été en outre recommandé de mettre l'accent sur la notion que l'accès des groupes cibles doit comprendre les initiatives basées sur les droits de l'homme et ayant pour fondement le soutien de la loi coutumière nationale.

48. L'Etude du Bureau Genre du MDRP a également constaté que la programmation et le soutien basé dans la communauté constituent la pierre angulaire des interventions

efficaces. En outre, l'Etude du Bureau Genre du MDRP a trouvé que puisqu'aucun pays n'a procédé à sa propre évaluation des besoins potentiels spéciaux des femmes et des jeunes filles, l'élaboration initiale des programmes nationaux a été réalisée sans tenir compte des besoins spéciaux.

GROUPE 2

Réintégration

49. Les principaux obstacles à la réintégration identifiés dans les programmes DDR par le Groupe 2 comprennent des stratégies et des approches non claires. Le défi le plus souvent mentionné concerne les questions relatives au discrédit et au rejet que subissent les ex-combattants et ceux qui sont connus pour avoir été antérieurement associés aux forces combattantes, avec des accusations d'ignominie particulièrement graves contre les femmes et les jeunes filles. D'autres questions ont été soulevées au sujet des barrières d'origine culturelles qui peuvent interdire l'accès à la terre, à l'emploi, à l'éducation ou à des opportunités similaires pour les femmes et les jeunes filles. Les problèmes de drogue et d'alcoolisme parmi les ex-combattants ont également été mentionnés. Le groupe a recommandé que des initiatives de sensibilisation au genre pour aider à réduire la stigmatisation et le rejet des femmes et des jeunes filles soient entreprises avec la coopération et l'implication des dirigeants locaux. En outre, il est nécessaire d'élaborer des modules spécifiques de formation en matière de droits de l'homme et du VIH/SIDA pour les ex-combattants féminins et celles qui ont été antérieurement associées aux forces combattantes. De plus, le groupe a recommandé que les besoins spécifiques des hommes et des femmes soient clairement identifiés en ce qui concerne la formation professionnelle, la santé, l'assistance psychologique, le planning familial, l'accès à la terre et la prévention des abus de drogue.

50. L'Etude du Bureau Genre du MDRP a trouvé que les programmes de réintégration doivent dûment tenir compte des besoins spécifiques des hommes et des femmes. L'Etude du Bureau Genre a recommandé de faire la liste des opinions et des expériences des femmes et des jeunes filles qui ont participé dans les programmes DDR en vue de les renforcer ainsi que les avis de ceux qui ont été exclus pour mieux répondre à leurs besoins. L'Etude du Bureau Genre a encore une fois constaté que, pour les femmes et les jeunes filles associées aux forces combattantes, le développement basé en grande partie dans la communauté était un des moyens les plus efficaces pour répondre aux préoccupations du genre en ce qui concerne la réintégration sociale et la réduction de la pauvreté.

GROUPE 3

Améliorer les Liens et la Collaboration entre les Acteurs Nationaux et Internationaux

51. Le Groupe 3 a identifié un certain nombre de préoccupations en ce qui concerne les liens et les efforts de collaboration entrepris par les agences gouvernementales et non gouvernementales qui rencontrent ou travaillent avec les ex-combattants et les personnes

qui ont été antérieurement associées aux forces combattantes. Pendant la coordination des interventions sur le terrain, le groupe a souligné la nécessité d'une attention accrue et régulière aux questions relatives au développement, à la reconstruction et à la réintégration. En outre, le groupe a souligné que chaque pays exige différentes spécifications influencées par les obstacles géographiques, les variations en fonction du contrôle et de l'autorité de l'Etat, différents degrés d'intégration du genre dans les programmes et les différences entre les armées informelles et formelles. Le groupe a également noté les complications inhérentes aux multiples acteurs nationaux et internationaux qui coordonnent les nombreux projets dans des environnements volatiles.

52. Le groupe a recommandé qu'un certain nombre d'initiatives mettent en évidence les futures programmes dans un effort de renforcer les liens et la collaboration: (1) renforcer les institutions nationales et locales en vue d'assurer une coordination inclusive entre les acteurs de terrain; (2) pratiquer l'égalité du genre dans la politique et les programmes, y compris les campagnes de sensibilisation sur la réintégration socio-économique parmi les membres de la communauté; (3) lutter pour des approches basées dans la communauté pour tous les programmes et projets, en particulier pour les activités de réintégration ; (4) aider à assurer la coordination entre les programmes nationaux de réduction de la pauvreté et les initiatives locales en créant et en maintenant des bases de données relatives à tout le travail d'intervention.

53. L'Étude du Bureau du Genre a constaté que les groupes de la société civile jouent un rôle important de soutien pour les programmes DDR. Elle a montré que les experts en genre sont nécessaires pour aider dans l'élaboration des stratégies nationales. Toutefois, en plus des experts en genre, travailler avec les groupes de la société civile comme partenaires d'exécution, en particulier les groupes de femmes, a été recommandé comme un moyen d'aider à identifier et satisfaire les besoins des femmes et des jeunes filles. En outre, l'étude a constaté que les ministères et les agences gouvernementales concernés par les problèmes de femmes peuvent jouer un important rôle proactif dans une programmation sensible au genre.

GROUPE 4

Les Perspectives du Genre : Les Défis Spécifiques pour les Hommes et les Garçons

54. Le Groupe a mis l'accent sur trois questions: (1) les défis spécifiques du genre pour les hommes et les garçons dans la réintégration ; (2) les causes probables de la violence masculine pendant et après la réintégration ; et (3) les principales stratégies pour répondre à ces préoccupations. Le groupe a discuté les défis spécifiques au genre dans les programmes DDR, en particulier des rôles et des attentes des hommes en qualité de sources de revenus pour la famille et a souligné que certains hommes peuvent s'engager dans l'expression violente de leurs frustrations lorsqu'ils deviennent incapables de remplir ce rôle. De plus, le groupe a pointé du doigt un certain nombre de causes potentielles pour l'échec du processus de réintégration pour les hommes et les garçons, des causes qui, à leur tour, augmentent la possibilité d'un nouveau recrutement ou d'un

comportement criminel. Ces facteurs de risque comprennent la pauvreté, le manque de terres et le rejet de la communauté/famille.

55. Le groupe estime qu'une recherche ultérieure en genre pour découvrir les stratégies et les résultats positifs de la réintégration dans différents pays serait utile pour aider à la création et à la promotion de rôles non violents pour les hommes grâce auxquels les hommes seraient capables de réévaluer la valeur des formations sociales et économiques visant à faciliter le réajustement à la vie civile. Enfin, le groupe a constaté que dans un effort de compréhension du comportement violent des hommes et des garçons, il est important de comprendre les causes profondes de cette violence telle qu'elle se manifeste lors de leur participation dans des forces et des groupes qui se battent. Une plus grande compréhension de cette question peut permettre un soutien psychosocial et communautaire approprié et pourrait en définitive réduire la probabilité et la récurrence de la violence individuelle ou collective chez ces hommes et garçons.

56. L'Etude du Bureau Genre du MDRP a examiné si les programmes DDR avaient répondu d'une manière appropriée aux besoins des hommes, en notant que les besoins des hommes sont liés à ceux des femmes, étant donné que les deux font partie des mêmes familles et communautés. L'annexe technique du MDRP reconnaît que les avantages accordés aux ex-combattants doivent équitablement être accessibles aux hommes et aux femmes. L'Etude du Bureau Genre a constaté que les difficultés relatives au genre chez les hommes possèdent des implications importantes à la fois pour les hommes et les femmes pendant la phase de réintégration, y compris la prévention de la violence sexuelle et de la violence basée sur le genre. L'étude note qu'il y a eu des cas où la programmation DDR pour les femmes, décrite comme excluant les hommes, a produit des résultats négatifs. Des études supplémentaires sont en cours pour analyser le rôle du genre et des hommes dans les processus DDR.

Discussions

57. Les participants ont posé des questions sur la composition des commissions nationales DDR, en particulier pour savoir si des femmes font partie des commissions ou si certaines d'entre elles sont des ex-combattantes. Plusieurs participants ont souligné la nécessité pour les commissions nationales DDR d'être conscientes et d'aborder les questions relatives à la discrimination du genre à laquelle beaucoup de femmes ex-combattantes font face lors de la réintégration. Des questions ont été posées pour savoir comment les commissions nationales DDR définissent les ex-combattants et ceux qui qualifient pour participer dans les programmes. Il y a eu des discussions sur la durée des programmes DDR, certains disant que les programmes DDR sont à court terme, des programmes spécifiquement ciblés, et pour savoir pendant combien de temps les ex-combattants devraient être identifiés comme ex-combattants avant de passer à une autre façon de se définir.

V. ETUDES DE CAS: OPPORTUNITES ET DEFIS

58. Les membres du groupe ont alors présenté une série d'études de cas ayant utilisé les perspectives genre pour souligner les opportunités et les défis des processus DDR dans la Région élargie des Grands Lacs. Les études de cas comprenaient les réponses des ex-combattants féminins dans les situations post conflit au Rwanda, au Burundi et en Erythrée. Les bureaux locaux de l'UNICEF ont également présenté leur travail sur les filles associées aux forces combattantes au Burundi, en RDC, et dans les situations transfrontalières impliquant la RDC et le Rwanda.

Rwanda: L'Expérience des Ex-Combattants Féminins

59. Mme. Espérance Kanani, membre du conseil d'administration de l'Association *Ndabaga*, a expliqué que son association est composée de femmes et de jeunes filles qui ont participé à la guerre rwandaise de 1994-1995. L'Association a commencé en 2003 avec pour objectif d'assurer l'auto réintégration des ex-combattants féminins en l'absence de structures officielles capables de les réintégrer dans la vie civile. L'oratrice a dit qu'il existe beaucoup de femmes ex-combattantes disséminées à travers le pays et qui ne sont jamais passées par les procédures de démobilisation. Ces femmes ont découvert qu'elles rencontrent des problèmes similaires, principalement relatifs au chômage, à la maladie, au VIH/SIDA, au manque de financements pour lancer des projets générateurs de revenus, au manque d'habitation, et à l'incapacité d'envoyer leurs enfants à l'école. L'Association *Ndabaga* est maintenant active dans la formation de ses membres dans le domaine des coopératives avec l'intention de créer un système de réseau au niveau provincial et national en vue de faciliter la formation et l'échange d'information dans le but de réduire la pauvreté.

Burundi: L'Expérience des Ex-Combattants Féminins

60. Mme Chantal Manirakiza du Conseil National pour la Défense de la Démocratie (CNDD) Alliance des Femmes (Burundi) a présenté l'expérience des femmes ex-combattantes du Burundi. Elle a dit que lorsqu'elles retournent dans leurs communautés, beaucoup de ces femmes sont abandonnées par leur famille. Elles ne sont pas éduquées et ont grandi sans connaître leurs parents ou leur famille. Beaucoup ont désespérément besoin d'un soutien économique. Elle a déclaré avoir apprécié l'atelier car c'est une occasion pour elle de réaliser que les problèmes et les aspirations des ex-combattants féminins du Burundi sont partagés par les femmes et les jeunes filles des forces combattantes dans les autres pays.

Erythrée: Les Expériences des Ex-Combattants Féminins

61. Mme Worku Zerai, une ex-combattante de l'Erythrée a parlé de l'expérience des ex-combattants féminins érythréens. Elle a indiqué que les femmes font historiquement partie intégrante de l'armée ; avant l'indépendance, un tiers des groupes armés était des femmes. La présentatrice a rapporté qu'au moment de son entrée dans l'armée pour l'indépendance de l'Erythrée, l'armée était très disciplinée et avait des règles strictes contre la violence sexuelle et la violence basée sur le genre. Après l'acquisition de

l'indépendance, le programme de démobilisation a réduit la taille et les dépenses de l'armée et a renvoyé 54.000 femmes et 16.000 hommes des rangs de l'armée. Les hommes et les femmes démobilisés ont reçu les mêmes avantages, y compris l'argent liquide, la nourriture, la formation, les prêts, l'appui psychosocial et l'accès à la terre. Principalement, les ex-combattants avaient droit à ces avantages. Toutefois, une évaluation du programme a été menée en 2005 et elle a mis en cause l'efficacité du programme de démobilisation. L'évaluation a constaté que 40% des ex-combattantes étaient sans emploi et certaines avaient été remobilisées. Un certain nombre de femmes ex-combattantes ont été obligées de se conformer aux normes relatives au genre qu'elles avaient abandonnées, par exemple, les femmes musulmanes ont de nouveau porté le voile, et environ la moitié de celles qui n'avaient pas procédé à la circoncision de leurs filles l'ont déjà fait. La présentatrice a en outre déclaré que beaucoup d'ex-combattants féminins semblent s'être résignées à la domination masculine dans leur vie, et certaines se sont tournées au métier du sexe pour survivre. Sur une note plus positive, un petit nombre des ex-combattants féminins occupent des positions de leaders et plus de 60% des femmes démobilisées ont des emplois respectables et bénéficient d'opportunités éducationnelles pour leurs enfants.

Evaluation de l'UNIFEM Burundi

62. Marie Nduwayo de l'UNIFEM—Burundi a fait une présentation sur l'association *Dushirehamwe* qui a pour objectif le renforcement des rôles des femmes dans la résolution pacifique du conflit au Burundi. Son exposé a souligné le rôle que la société civile peut jouer en aidant et en renforçant les objectifs de DDR. Elle a déclaré que l'Association a d'abord été impliquée dans la sensibilisation des communautés sur l'accueil des ex-combattants féminins dans leurs villages et également dans la formation des femmes dans différents secteurs. Elle a dit que son association recherche ouvertement le partenariat avec d'autres organisations sur des sujets d'intérêts communs.

Démobilisation et Réintégration des Jeunes Filles au Burundi - UNICEF

63. Un membre de l'UNICEF-Burundi a fait un exposé sur la démobilisation et la réintégration des filles au Burundi. L'orateur a déclaré que les activités de démobilisation et de réintégration des enfants ex-combattants ont commencé en janvier 2004 au Burundi. Les objectifs du programme national en partenariat avec l'UNICEF sont la démobilisation des enfants dans les forces et groupes armés, la réunification de ces enfants avec leurs familles, la prévention d'un futur recrutement, la responsabilisation des parties qui recrutent pour assurer la démobilisation totale des enfants soldats. Entre le mois de janvier et le mois d'août 2004, 2.278 enfants soldats ont été démobilisés des forces armées nationales et des forces de défense civile, parmi eux se trouvent 26 filles. Les stratégies de démobilisation n'ont pas inclus les centres provisoires de soins et se sont concentrées sur la réunification directe de la famille, en partie parce que beaucoup d'enfants provenaient des forces de défense civile et étaient déjà situés dans leurs communautés familiales. Le programme a offert une variété d'interventions, allant des avantages (comme le matériel de couchage ou la nourriture) reçus directement par l'enfant aux avantages donnés aux familles et aux communautés d'accueil au sens large,

avec un accent particulier sur la préparation des familles et des communautés pour le retour de leurs enfants, et en soutenant les opportunités d'éducation et de formation ainsi que les initiatives de participation de la jeunesse.

64. Seulement peu de filles participent au programme officiel DDR. Les quelques principaux défis auxquels sont confrontés les filles antérieurement associées aux forces combattantes sont la violence basée sur le genre et la violence sexuelle, les problèmes psychosociaux, des niveaux élevés de promiscuité sexuelle et la stigmatisation par la communauté. Parmi les meilleures pratiques du travail avec les filles associées aux forces combattantes, le présentateur de l'UNICEF a recommandé l'écoute attentive des filles pour les aider à identifier leurs besoins et priorités, ce qui peut exiger de leur donner des forums sécurisés où les filles peuvent venir parler et demander de l'aide. L'orateur a également souligné la nécessité de donner aux filles de nouvelles expériences qui changeront leur identification avec les forces combattantes et les aideront à regagner la confiance dans leur capacité à se prendre en charge. Enfin, le présentateur a mis l'accent sur la nécessité d'offrir une assistance médicale et la sensibilisation, en particulier par rapport au VIH/SIDA.

Démobilisation et Réintégration des Filles en RDC - UNICEF

65. L'UNICEF-RDC a présenté les conclusions d'une récente étude sur les filles associées aux forces combattantes en RDC (Verhey 2004). L'étude a été menée avec le soutien de l'UNICEF dans les provinces orientales de la RDC entre décembre 2003 et septembre 2004. L'étude a constaté que très peu de filles ont été démobilisées à travers les programmes officiels de démobilisation. En même temps, on sait que beaucoup de filles ont été associées aux forces combattantes, par exemple, les garçons démobilisés ont rapporté que les filles constituaient 30-40% des enfants dans les groupes armés. L'étude a constaté que la plupart des filles associées aux forces combattantes ont été recrutées de force. L'étude a également trouvé qu'un certain nombre de filles recrutées par les forces combattantes étrangères ont disparu depuis lors. L'étude conclue que les filles qui ont volontairement rejoint les forces et les groupes armés ont été, dans certains cas, encouragées par leurs communautés à adhérer étant donné que les communautés considéraient le recrutement comme quelque chose de positif et de patriotique. D'autres filles ont rejoint les forces combattantes à cause d'un conflit au sein de leurs propres familles ou pour recevoir de la nourriture et de la sécurité.

66. Le présentateur a poursuivi en disant que, selon l'étude, les communautés perçoivent les filles qui ont été associées aux forces combattantes comme étant sexuellement expérimentées (par abus ou par consentement), ce qui diminue l'intérêt d'avoir ces jeunes femmes comme partenaires potentiels pour le mariage. Les membres de la communauté supposent également que ces filles ont des taux élevés de maladies sexuellement transmissibles. Certains membres de la communauté craignent également que si les filles ont échappé à leurs ravisseurs, la présence de ces filles pourrait constituer un risque pour la communauté. Dans certains cas, on rapporte que la famille préfère que les filles restent avec leurs ravisseurs, en particulier si les filles ont mis au monde un enfant, l'enfant étant considéré comme un fardeau ou une future rebelle.

67. L'orateur a observé que, dans l'expérience de l'UNICEF-RDC, l'armée a peu de compréhension ou de respect pour les principes de Cape Town. Il a rapporté que les filles associées aux forces combattantes sont considérées comme leurs épouses et propriétés et ne sont pas souvent relâchées pour la démobilisation. De plus, du point de vue de ceux qui démobilisent les forces, les principales fonctions remplies par la plupart des filles (par ex. faire la cuisine, assurer le transport, s'occuper des travaux domestiques) sont considérées comme des tâches non militaires, et par conséquent, les filles ne sont pas considérées comme des combattants ayant besoin de la démobilisation.

68. Le présentateur est revenu sur les conclusions de l'étude et a expliqué que, selon les filles interviewées pour l'étude, la plupart ont peur de quitter leurs partenaires militaires à cause d'influences sociales, économiques et culturelles. L'étude a constaté qu'un certain nombre de filles n'essaient pas d'avoir accès aux programmes de démobilisation qui les identifieraient comme des anciennes captives associées aux forces combattantes. Les filles qui avaient déjà quitté les forces combattantes ont rapporté que leurs collègues qui sont encore dans les forces souhaiteraient très probablement les quitter si elles étaient informées des options possibles d'une manière discrète et délicate. Elle a trouvé que la plupart des filles déjà réinsérées dans la communauté ont besoin d'appui pour surmonter l'isolement, la stigmatisation et la marginalisation. L'étude conclue par une série de recommandations concrètes sur la meilleure façon de réaliser la réintégration de ces filles dans la communauté.

VI. EVALUATIONS PAR LES DELEGATION NATIONALES: APERCU DU PROGRAMME, IMPORTANTS DEFIS RELATIFS AU GENRE, RECOMMANDATIONS ET INDICATEURS

69. Un membre de chaque délégation nationale de la commission DDR a présenté l'évaluation de la programmation de sa commission. Chaque présentateur a donné un aperçu du programme général DDR et a ensuite souligné comment le programme répond aux besoins des femmes et des filles ex-combattantes et les problèmes clés relatifs au genre qui ont été soulevés. Plus tard, au cours de l'atelier lui-même, les participants se sont regroupés dans des groupes de travail spécifiques par pays pour élaborer des recommandations sur la façon d'aborder les défis relatifs au genre dans les programmes DDR, ainsi que pour recommander des indicateurs qui pourraient aider à mesurer les succès des réponses à ces défis. A la fin du rapport de l'atelier, le matériel des présentations par pays ainsi que les recommandations et les indicateurs élaborés pendant les groupes de travail spécifiques par pays sont présentés ensembles.

Angola

Aperçu du Programme

70. Le Programme de Démobilisation et de Réintégration de l'Angola (ADRP) a trois objectifs principaux : (1) démobiliser 105.000 ex-combattants du groupe d'opposition armé (UNITA) et 33.000 des forces armées du Gouvernement Angolais (FAA); (2) accorder un appui et une assistance économique à tous les ex-combattants; (3) procéder à la réallocation des dépenses militaires du gouvernement aux secteurs sociaux et économiques. Le programme de démobilisation a été opérationnel de septembre à octobre 2002. Le reste du programme a été réalisé sur une période de 36 mois qui a pris fin à la fin de l'année 2005.

Principaux Défis Relatifs au Genre

71. Depuis son lancement, l'ADRP a été confronté aux défis d'assurer l'accès équitable des femmes et des jeunes filles au programme. A titre d'illustration, dans une évaluation des combattants éligibles à l'entrée dans le processus DDR, sur les 30.000 personnes des anciennes forces de l'UNITA, uniquement 60 combattants féminins, ou 0,2% furent identifiés. Toutefois, l'ADRP était conscient que les données récentes indiquaient qu'un plus grand nombre de femmes avaient fait partie de l'UNITA. Une fois dans le programme, les femmes et les hommes recevaient des avantages égaux. Les ex-combattants éligibles ont eu le choix des options de réintégration les plus appropriées à leurs besoins, aspirations, intérêts et compétences. Celles-ci comprenaient la formation professionnelle, l'apprentissage d'un métier, l'emploi, une aide pour les activités agricoles, l'achat d'outils de travail et l'éducation. En plus des femmes ex-combattantes, les veuves des combattants qui avaient été démobilisées et enregistrées dans la base des données des FAA étaient également éligibles pour bénéficier des avantages, comme l'étaient les épouses des ex-combattants handicapés. L'ADRP n'avait pas de ligne

budgétaire spécifique et différente pour les femmes, car tous les projets étaient théoriquement élaborés sans distinction de sexe. Toutefois, l'ADRP encourageait, là où cela était possible, que les femmes constituent un minimum de 5% de l'ensemble des bénéficiaires et les sous-projets devaient inclure des activités plus généralement indiquées pour les femmes comme la couture, la broderie, la cuisine, la cuisson du pain et la coiffure.

72. Tout en reconnaissant qu'elle ne peut pas seule répondre aux nombreux besoins des femmes et des jeunes filles associées aux forces combattantes, l'équipe angolaise a rapporté qu'elle soutient les efforts du Ministère de la Famille et de la Promotion Féminine pour finaliser une stratégie pour un programme multisectoriel destiné à répondre à certains besoins clés des femmes. Ces programmes doivent mettre l'accent sur la réduction de la pauvreté, l'éducation, les soins de santé, les droits de citoyenneté et la réduction de la violence basée sur le genre. De plus, la commission nationale DDR soutient les ONGs qui ont soumis des propositions de projets en faveur des femmes et des filles directement impliquées dans les forces combattantes et qui ont été laissées de côté par le processus officiel DDR.

Recommandations et Indicateurs

73. Le groupe de travail sur l'Angola a décidé de mettre un accent particulier sur la prestation des services aux ex-combattants, y compris les femmes ex-combattantes, les épouses des ex-combattants ainsi que les ex-combattants garçons et filles. Les services recommandés comprennent l'assistance psychosociale, l'éducation, la formation, la réhabilitation et l'aide aux personnes ayant des problèmes physiques et mentaux, les micros crédits et les services pour les petites activités génératrices de revenus. Ils ont identifié plusieurs contraintes de base auxquelles le programme actuel est confronté, à savoir, les défis dans la diffusion de l'information, la sensibilisation des communautés d'accueil, en particulier en rapport avec le retour des femmes, et la mobilisation des partenaires pour qu'ils participent au programme. Le groupe de travail a également recommandé d'améliorer les systèmes de diffusion de l'information, d'orientation et de prise en charge psychologique. Le groupe a recommandé la redéfinition des zones géographiques dans lesquelles les programmes opèrent et, dans ces zones, d'établir des critères et d'engager activement les partenaires éligibles pour travailler à la réalisation de ces buts.

74. En ce qui concerne le renforcement des composantes genre dans les programmes nationaux DDR, le groupe de travail recommande le renforcement de l'établissement des priorités des perspectives genre à tous les niveaux. Le groupe de travail recommande le recours aux services d'une équipe technique pour aider dans l'élaboration de la future programmation avec une forte dimension genre. Le groupe recommande également la formation en genre pour les membres influents du personnel et le renforcement des capacités des partenaires nationaux du DDR en vue d'assurer une meilleure identification des questions relatives au genre. La liste des indicateurs du groupe pour mesurer le succès comprend le nombre de femmes et d'enfants bénéficiaires du programme, la destination finale du groupe ciblé, et le développement d'un guide genre pour la programmation et la mise en œuvre.

Burundi

Aperçu du Programme

75. Une information a été présentée sur le conflit au Burundi, le processus de paix au Burundi et les différents accords de cessez-le feu qui ont éventuellement créé le Programme National de Désarmement, de Démobilisation, de Réinsertion et de Réintégration (PNDRR) du Burundi. Le PNDRR a pour mission 1) le DDRR des groupes d'opposition armés (parties aux accords de paix) et les forces des milices progouvernementales, 2) l'aide pour la création d'une nouvelle armée nationale et d'une force de police nationale, et 3) de contribuer à la réallocation des ressources des dépenses militaires aux secteurs de la santé et de l'éducation. Plus de 85.000 combattants existent dont 55.000 devraient passer par le PNDRR. Au sein de la plus large population des ex-combattants, trois groupes exigeant une attention spéciale ont été identifiés : les ex-combattants féminins, les ex-combattants enfants et les ex-combattants handicapés. Bien qu'aucun chiffre n'ait été fourni sur la participation des femmes dans le PNDRR, il a été rapporté qu'en octobre 2005, des 14.000 combattants démobilisés, 438 (3%) étaient des femmes. Egalement, des 6.744 forces démobilisées et intégrées dans la Police Nationale, 231 (3%) étaient des femmes.

Principaux Défis Relatifs au Genre

76. Le présentateur a expliqué que l'évaluation de la commission nationale a constaté que dans les phases de pré-démobilisation, les ex-combattants ont été informés de leurs droits civils et humains avec une référence particulière aux droits humains des femmes. L'évaluation a trouvé que dans la programmation DDR, les ex-combattants féminins ont reçu des logements séparés dans les centres de démobilisation et des mesures de sécurité ont été adoptées pour aider à assurer aux femmes une sécurité personnelle dans ces centres. L'évaluation a souligné qu'il y a eu une diffusion active de l'information et de la formation des chargés de l'exécution en ce qui concerne l'éligibilité des ex-combattants féminins pour participer dans le programme. L'évaluation a constaté que l'importance de l'égalité des hommes et des femmes dans la mise en œuvre de toutes les activités de réintégration ainsi que de l'égalité des chances en matière de réintégration économique et sociale a été mis en exergue par la commission nationale pour le personnel du PNDRR et les leaders locaux dans les communautés d'accueil. L'évaluation a montré qu'une assistance psychosociale spécialisée était également disponible pour les femmes et les jeunes filles et que la commission nationale a demandé au personnel du PNDRR de mieux assurer le suivi des programmes de réintégration et de faire rapport et réagir au déboire des ex-combattants. Il a été noté que pendant le suivi, les problèmes de stigmatisation de certaines femmes se sont révélés, plus particulièrement parmi les mères célibataires, les jeunes mères ayant des enfants nés des relations avec les combattants, et les femmes anciennement associées aux forces combattantes et qui ont été reniées par leur mari à leur retour. Il a été également noté que la commission nationale du PNDRR a organisé un atelier additionnel visant à identifier les besoins et les capacités des ex-combattants féminins, un atelier qui a regroupé trente ex-combattants féminins avec pour mandat de recommander des changements au programme PNDRR.

Recommandations et Indicateurs

77. Le groupe de travail a souligné que le PNDRR a des domaines où l'attention portée au genre mérite d'être renforcée, à la fois au niveau institutionnel et au niveau de l'exécution. Le groupe de travail sur le Burundi recommande l'engagement d'un spécialiste genre au niveau de la prise de décision du SE/CNDRR. Le groupe a noté que, pour le moment, le PNDRR manque d'une unité spéciale en charge des ex-combattants féminins. Le présentateur a déclaré que le PNDRR bénéficierait de l'augmentation du personnel qualifié féminin. Constatant le besoin de ressources pour le renforcement du genre au sein du PNDRR, le groupe de travail recommande un dialogue accru avec les bailleurs de fonds en vue d'opérer une réallocation des budgets pour permettre une nouvelle présentation des programmes en utilisant les perspectives du genre, en particulier pour les programmes de réintégration. Les indicateurs suggérés pour aider dans l'évaluation des progrès relatifs à ces objectifs comprennent les contrats de travail pour les spécialistes en genre dans le PNDRR, la reconsidération des aspects genres de la programmation par TDR et par les partenaires, une stratégie pour la réallocation du budget pour tenir compte des aspects genres de la DRR ainsi que la disponibilité des lignes budgétaires pour la programmation du genre.

République Centrafricaine

Aperçu du Programme

78. Pas de présentation de l'aperçu du programme

Principaux Défis Relatifs au Genre

79. La commission nationale DDR de la RCA a reconnu qu'elle n'a pas jusqu'à présent tenu compte du genre dans sa planification et programmation.

Recommandations et Indicateurs

80. Le groupe de travail sur la RCA recommande que le MDRP et l'UNIFEM apportent un appui technique pour revoir le programme national afin de tenir compte de l'égalité du genre avec un accent particulier sur la documentation des difficultés relatives au genre auxquelles les ex-combattants sont confrontés et sur la compréhension des différents besoins des femmes, des hommes, des garçons et des filles ex-combattants.

République Démocratique du Congo

Aperçu du Programme

81. La RDC continue à souffrir du conflit armé. Les premières initiatives de programmation DDR ont commencé vers la fin 2004 lorsque l'opération des NU pour le maintien de la paix, la MONUC, est arrivée avec la mission de créer une certaine stabilité dans la région. Peu après, le Programme National de Désarmement, de Démobilisation et de Rapatriement, de Réinsertion et de Réintégration (DDRRR) en coopération avec la MONUC a reçu pour mission le désarmement des forces internationales en RDC, des

groupes d'opposition armés, et des forces irrégulières, y compris les milices. Le DDRRR vise également à aider dans la réforme et la réorganisation de l'armée nationale et des forces de police.

Principaux Défis Relatifs au Genre

82. Une série de disparités ont été identifiées au sein du programme DDRRR existant. Les plus remarquables concernent le manque de dispositions pour les personnes à charge des ex-combattants mâles, en particulier en ce qui concerne l'omission de fournir un logement, de la nourriture, des soins médicaux ou le transport de ces femmes et enfants pendant la démobilisation et la réinsertion. Le manque de considération pour les femmes et les enfants dans la planification et l'exécution des programmes de démobilisation et de réinsertion signifie que ces groupes de la population sont souvent négativement affectés par les programmes.

83. Le présentateur a expliqué que, comme dans les autres pays, les femmes et les filles en RDC ont été associées aux forces combattantes en jouant une variété de rôles, comme combattantes, espionnes, porteuses, cuisinières, infirmières, travailleurs sexuels et épouses forcées et volontaires. Il existe également un groupe de femmes et d'enfants qui ont été abandonnés par les forces venues d'autres pays actifs en RDC pendant une certaine période de temps pendant la guerre. Peu de ces groupes de femmes entrent dans les processus DDRRR. En outre, le présentateur a déclaré que bien qu'il soit de notoriété publique que beaucoup de filles ont été associées aux forces combattantes en RDC, presque aucune d'entre elles n'a pris part au processus officiel DDRRR. La plupart des femmes et des filles se sont par conséquent auto-démobilisées. En même temps, il existe très peu de connexion entre le programme DDRRR et les autres programmes humanitaires et de développements préexistants qui peuvent se charger de cette population de femmes et d'enfants.

Recommandations et Indicateurs

84. Le groupe de travail sur la RDC recommande plusieurs stratégies pour améliorer l'accès des femmes et des jeunes filles au programme DDRRR, comme par exemple: une forte programmation au sein du DDRRR sur les droits des femmes et des filles et la conscientisation des droits de l'homme dans les programmes communautaires; l'utilisation d'une analyse genre avec les programmes de réinsertion communautaire; la nécessité d'améliorer la collaboration et la coopération avec les autres programmes existants par un meilleur partage des données existantes sur les projets et les programmes en cours ainsi que le renforcement des partenariats avec les acteurs opérationnels de terrain; améliorer le soutien des personnes à charge des ex-combattants, y compris la satisfaction des besoins de base, tels que la nutrition appropriée, l'eau, les soins de santé, et le transport ainsi que la facilitation des liens avec les autres programmes nationaux (par ex. PNMLS, DSRP, PMURR) et les projets de la communauté (reconstruction, santé, violence sexuelle et protection de l'enfant); un accroissement du nombre de personnel féminin et le recrutement à temps plein d'un spécialiste en genre pour aider les équipes techniques. Le groupe de travail recommande également le renforcement des outils d'identification et de contacts des femmes et des jeunes filles associées aux forces

combattantes et un soutien accru aux actions visant à la prévention de la violence à l'égard des femmes et des enfants pendant le conflit armé. Avant tout, le groupe de travail recommande l'adoption d'une définition des Femmes Associées aux Forces et Groupes Combattants modelée à l'image de la large définition appliquée aux enfants dans les Principes de Cape Town. Le groupe recommande que cette définition soit intégrée dans l'ensemble du DDRRR, y compris dans le processus de formation des autorités politiques, militaires et administratives

La République du Congo

Aperçu du Programme

85. Dans la République du Congo, le Processus de Désarmement, de Démobilisation et de Réinsertion des ex-combattants comporte trois programmes majeurs. Le projet PNUD/OIM en place de juillet 2000 à novembre 2002 a réinséré 8.019 ex-combattants dans la société ; toutefois, le ratio femmes-hommes n'a pas pu être déterminé à partir des données fournies. Par la suite, un projet d'urgence de démobilisation et de réinsertion (PDR) a fonctionné d'octobre 2002 à février 2005 et a servi 9.884 ex-combattants dont 297 femmes (3%). Un plus petit projet spécifique DDR, appelé DDR/Pool a débuté en mars 2005 et a servi 442 bénéficiaires dont 7 femmes (1,6%).

86. Les projets nationaux DDR discutés ci-dessus comportent quatre composantes : le désarmement, la démobilisation, la réintégration et la sécurité. Les aspects de réintégration des programmes comprennent les activités microéconomiques et les projets générateurs de revenus. Les programmes offrent également une assistance médicale et psychosociale. (Aucune information n'a été fournie sur les autres aspects du programme).

Principaux Défis Relatifs au Genre

87. Quatre catégories de femmes étaient éligibles pour entrer dans les programmes DDR: 1) les principaux combattants, 2) les femmes qui offrent des services domestiques et autres aux forces combattantes, 3) les femmes enregistrées dans les centres de DDR lorsqu'elles accompagnent les combattants blessés dans les sites de cantonnement, et 4) celles qui sont retenues de force par les forces combattantes, y compris les esclaves sexuels, les esclaves domestiques et les épouses forcées. En même temps, la commission nationale a reconnu les défis inhérents à une tentative de programmation pour une large gamme de divers individus au sein de ces quatre catégories. Comme noté antérieurement, le nombre de femmes qui sont entrées dans le programme était bas. Le présentateur a expliqué que cela était principalement dû au fait que la société a rejeté les ex-combattants, et par conséquent beaucoup de femmes qui étaient associées aux forces combattantes ont cherché à se dissocier de ces groupes, y compris en évitant toute sorte de programme officiel dans le processus DDR. En outre, les subsides accordés dans les programmes étaient considérés comme étant trop faibles pour servir de mesures incitatives à la participation, et la mise en œuvre des programmes a été considérée comme extrêmement lente.

Recommandations et Indicateurs

88. Le groupe de travail sur la République du Congo recommande le renforcement de l'ensemble des capacités des programmes DDR afin de mieux servir les hommes et les femmes. Le groupe recommande la mobilisation des femmes pour participer dans la préparation de la mise en œuvre des différents programmes DDR. Dans le cadre de cette stratégie, des recommandations ont été formulées pour l'utilisation des réseaux disponibles au sein de la société civile – comme les églises, les ONGs et les associations civiques – pour promouvoir la réintégration des femmes associées aux forces combattantes. Le groupe souligne les besoins budgétaires accrus pour couvrir les activités de conscientisation et de programmation pour mieux répondre aux défis sociaux clés auxquels sont confrontés les ex-combattants. Une recommandation spécifique a été formulée à l'endroit du Gouvernement de la République du Congo pour établir un lien direct entre le Département de l'Intégration et de la Promotion des Femmes et le programme national DDRR. Les indicateurs de suivi suggérés par le groupe de travail comprennent le nombre des ex-combattants conscients du programme DDR, le nombre des participants au programme, le nombre de séminaires et de formations organisés, et l'existence d'une ligne budgétaire dans les programmes nationaux pour la programmation en faveur des femmes ex-combattantes.

Rwanda

Aperçu du Programme

89. Le Programme de Démobilisation et de Réintégration du Rwanda (PDRR) s'est déroulé en deux phases: La Phase 1 a commencé en 1997 et la Phase 2 en 2001. Jusqu'à ce jour, 54.159 ex-combattants ont participé au programme, y compris 334 combattants féminins (0,06%) et 2.927 enfants ex-combattants.

Principaux Défis Relatifs au Genre

90. Le présentateur a indiqué que pendant la phase de démobilisation, les adultes des deux sexes étaient ensemble dans un centre commun de démobilisation. Au sein du centre, il y avait des aménagements séparés pour tenir compte des besoins spéciaux des femmes ex-combattantes (comme les installations sanitaires) et pour renforcer leur sécurité. Les filles et les enfants ex-combattants ont été logés séparément des adultes. Pendant la phase de réinsertion, tous les adultes combattants qui étaient entrés dans le programme ont reçu des paquets et des gratifications égaux de réinsertion (sans distinction du genre) ; les enfants ont reçu des kits spéciaux pour rentrer à la maison et tous les participants ont bénéficié d'une chance égale dans la prise de décisions sur leur réintégration et ont reçu un appui pour ce choix (dans la limite des contraintes budgétaires). Les femmes ont bénéficié d'un accès préférentiel au VSW (c à d 100%) contre 60% et 40% pour les hommes en phase 1 et en phase 2. Les leçons apprises qui ont été ensuite appliquées concernent les VSW pour les femmes qui, depuis 2004 jusqu'à ce jour, ont été gérés séparément par un officier chargé du genre au quartier générale (au lieu du niveau communautaire) pour contrecarrer les préjugés à l'égard des femmes au niveau du CDC. Les organisateurs du programme DDR ont également mis en œuvre une

série de projets visant spécifiquement les femmes et les filles ex-combattantes, y compris l'appui aux associations des enfants et des femmes ex-combattants et l'inclusion des ex-combattants féminins dans les programmes de sensibilisation contre le VIH/SIDA à travers le pays.

91. Etant donné que peu de femmes et de jeunes filles ont pris part au programme officiel DDR, le présentateur a rapporté que le suivi individuel de ces personnes a été relativement facile. Fait important, étant donné que le programme DDR en cours pour les femmes et les jeunes filles au Rwanda a été créé en réponse aux problèmes transfrontaliers des combattants en RDC, le présentateur a souligné que la commission nationale lance actuellement un appel pour une coopération accrue avec la MONUC et les autres acteurs humanitaires au sein de la RDC. L'orateur a indiqué que les ex-combattants féminins ont été en général attentifs et ont utilisé leurs avantages plus rationnellement que leurs collègues masculins ; les femmes et les enfants ex-combattants étaient en général plus enclins et capables d'apprendre. En même temps, le présentateur a déclaré que la commission nationale est consciente du fait que les femmes et les jeunes filles ex-combattantes sont confrontées à un certain nombre de contraintes spécifiques au sein du processus DDR. Ces contraintes comprennent la stigmatisation lors de leur arrivée dans les communautés, une stigmatisation basée sur les notions traditionnelles des rôles acceptables pour les femmes et le mythe selon lequel seuls les hommes sont des combattants. En outre, le présentateur a affirmé que les femmes et les jeunes filles n'ont souvent pas bénéficié de l'éducation et de l'acquisition des autres compétences importantes et entrent souvent dans des communautés au sein desquelles existent peu d'opportunités économiques pour les femmes. De plus, certaines avaient des désordres psychologiques à cause de leurs expériences dans les forces combattantes.

92. Les leçons tirées par la commission nationale dans son évaluation comprennent le besoin d'une identification précoce des désordres psychologiques et l'élaboration de mécanismes de soutien pour résoudre ces problèmes. La commission nationale a également reconnu que les femmes et les filles ex-combattantes avaient besoin de sessions spéciales orientées vers leurs besoins spécifiques en tant que femmes et filles ex-combattantes pendant la phase de démobilisation et leur a donné un accès préférentiel au VSW. Elle a également reconnu la nécessité de renforcer la conscience du genre au sein des communautés bénéficiaires ainsi que le besoin d'impliquer activement les membres de la communauté dans la réintégration des ex-combattants féminins.

93. Le groupe de travail sur le Rwanda a accepté qu'un des défis majeurs était la capacité limitée de la commission nationale DDR, du programme et des partenaires locaux dans la compréhension et l'appréciation des questions relatives au genre. Le groupe de travail note que le défi fondamental est qu'on refuse aux femmes, aux jeunes filles et aux garçons le droit d'accès au DDR national à cause des sérieuses contraintes que rencontrent la MONUC dans l'exécution de son mandat en rapport avec les femmes (qui découle de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité). La capacité limitée de la commission nationale DDR est par conséquent identifiée comme un défi secondaire qui nécessite des actions de suivi. Pour illustrer cela, le groupe note que les prévisions actuelles consistent à accueillir 8.500 ex-combattants des groupes armés en RDC. Même

en supposant modestement que 15% d'entre eux sont des femmes, cela conduirait à un projet de 1275 ex-combattants féminins desservis.

94. En considérant spécifiquement les programmes actuels, le groupe de travail a souligné les lacunes relatives à la composition des sexes dans les groupes armés. Il y a eu une discussion sur la nécessité d'avoir des étapes concrètes que le MDRP peut soutenir, y compris des étapes pour aider la MONUC à mener des évaluations plus précises des groupes, ainsi que pour travailler avec la MONUC sur la clarification de sa position en ce qui concerne les possibilités de bénéficier d'une telle assistance. Entre temps, les prévisions de la DDR-RDC dans la planification des avantages adéquats pour le genre pourraient être améliorées en adoptant un taux supposé de 15 pour cent de combattants féminins.

95. Le groupe a également souligné les préoccupations relatives à l'impact de la DDR sur les familles des ex-combattants, ce qui a été pris en compte dans le processus de préparation et pour lequel il a été recommandé de mener des études complémentaires. En outre, des inquiétudes ont été exprimées en ce qui concerne la gravité et l'étendue des problèmes psychosociaux des ex-combattants masculins et féminins pour lesquels une étude a été commandée et pour lesquels le groupe a recommandé le développement et la mise en œuvre d'une politique globale.

Recommandations et Indicateurs

96. Le groupe de travail recommande spécifiquement une assistance additionnelle de la part des groupes techniques du MDRP en vue d'établir d'une manière plus précise la composition des groupes armés. Il recommande une série d'étapes à suivre, y compris une étude de l'impact du DDR sur la famille et la vie de la communauté en partant de la perspective genre. Le groupe recommande également l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique globale pour aborder les problèmes psychosociaux ainsi qu'une formation accrue du personnel de la RDRP et des partenaires locaux sur les questions relatives au genre. Les indicateurs de suivi recommandés par le groupe comprennent la soumission d'un rapport sur l'impact du DDR sur la vie familiale ; un rapport actualisé sur la composition genre des groupes armés non encore démobilisés, un contrat opérationnel avec les dispensateurs des services psychosociaux ; et un rapport sur la formation du personnel et des partenaires locaux dans le domaine du genre.

Ouganda

Aperçu du Programme

97. La Commission d'Amnistie de l'Ouganda est responsable de la supervision du programme qui octroie l'amnistie générale à toutes les personnes impliquées dans le conflit armé contre le gouvernement ougandais depuis 1986. La commission est chargée du désarmement, de la réinstallation et de la réintégration de toutes les personnes bénéficiant de l'amnistie. Le travail de la commission a commencé en 2000 et se poursuit encore actuellement.

Principaux Défis Relatifs au Genre

98. Actuellement, la plupart de ceux qui sollicitent l'amnistie (dénommés 'les revenants') le font dans le Nord de l'Ouganda où le conflit en cours continue à handicaper l'accès à la Commission d'Amnistie par les groupes cibles. Suite au manque de sécurité et à d'autres facteurs, la Commission Amnistie ne dispose pas d'informations suffisantes sur le nombre de femmes qui pourraient être éligibles pour l'amnistie. La Commission Amnistie croit que le manque de sécurité pour les revenants constitue la première explication pour le manque de candidats pour l'obtention des avantages des paquets de retour, car ils ne veulent pas encourir les menaces aussi bien des membres de la communauté que des groupes armés rebelles si leur statut est rendu public. Beaucoup de femmes et de jeunes filles craignent la stigmatisation à cause de leur association avec les forces combattantes de l'opposition et choisissent, par conséquent, de ne pas accéder à la programmation formelle, y compris aux paquets de réinstallation et de réintégration.

99. Les femmes et les filles ayant eu, au cours de leur captivité, des enfants dont les pères sont des combattants de l'opposition rencontrent des défis supplémentaires lors de la réintégration. Certaines femmes et filles retournent dans les communautés avec des enfants dont les pères ont tué ou ont déserté ces jeunes mères. Ceci peut être une raison pour laquelle, selon la Commission Amnistie, ces ex-combattants féminins rencontrent plus de difficultés de réintégration dans leurs communautés que les hommes. Le rapport d'évaluation soutient que certaines femmes et filles sont rejetées par les membres de la famille à cause du discrédit attaché à leur séjour dans les forces combattantes. Les autres défis auxquels sont confrontées les femmes et les filles anciennement associées aux forces combattantes concernent le manque d'opportunité pour se remarier et obtenir l'appui d'un homme et la difficulté de rattraper les années de scolarisation qu'elles peuvent avoir perdues.

100. À part les défis sociaux de la réintégration, les femmes et les filles font face aux difficultés médicales et économiques. Pour beaucoup, les soins de santé de qualité ne sont pas toujours disponibles. Ailleurs, les programmes de formation professionnels n'offrent pas toujours aux apprentis les compétences adéquates pour générer des revenus. En outre, il existe beaucoup de ménages dirigés par des femmes qui leurs permettent d'envoyer les enfants à l'école.

Recommandations et Indicateurs

101. Le groupe de travail sur l'Ouganda a indiqué que la première priorité est de réduire et de prévenir le futur recrutement et enlèvement des femmes et des jeunes filles par les forces combattantes, soit rebelles ou gouvernementales. Il a été par conséquent estimé important d'offrir un programme efficace aux revenants en vue de réduire le nombre des ex-combattants qui pourraient rejoindre les forces combattantes, soit de force ou par choix. Les types de programmes identifiés comme les plus pertinents dans la réalisation de ce but comprennent une plus grande acceptation par la communauté de ceux qui étaient antérieurement associés avec l'opposition armée (afin d'empêcher les ex-combattants rejetés de retourner dans les forces combattantes à cause du sentiment de rejet) et le renforcement des capacités de la Commission Amnistie en matière de collecte

des données et de soumission des rapports sur les menaces sécuritaires (considérées comme étant de nature à empêcher certains groupes cibles d'avoir accès au programme officiel). Pour la programmation actuelle et à venir, la Commission Amnistie encourage l'idée de permettre l'implication des femmes dans la gestion des programmes de réintégration au niveau national.

102. En vue de mesurer le succès du programme, le groupe de travail sur l'Ouganda a décidé que les meilleurs indicateurs sont ceux qui mesurent comment les revenants ont réintégré leurs communautés. Il a reconnu, cependant, que beaucoup de revenants rentrent dans des camps de PDI dans lesquels le développement de la communauté peut demeurer stagnant ou en déclin. Il a été par conséquent souligné que l'élaboration des programmes pour les ex-combattants devrait tenir compte des besoins de la communauté dans son ensemble, comme meilleure méthode d'alléger les problèmes que rencontrent les ex-combattants.

Résumé

103. Les programmes nationaux DDR, leur approche des questions genre et les défis relatifs au genre auxquels ils sont confrontés possèdent un certain nombre de points communs. Le plus remarquable peut-être est le faible nombre de femmes et de filles ex-combattantes qui sont passées par ses programmes, avec encore moins de femmes et de filles associées aux forces combattantes bénéficiant des leurs interventions. Cela est dû à un certain nombre de facteurs : en premier lieu des données non précises et incomplètes sur la composition des forces ; une étroite définition des personnes qui qualifient pour avoir officiellement accès aux processus DDR ; et le discrédit dont sont victimes les femmes qui ont été des combattantes associées aux forces combattantes, ce qui empêche les femmes et les filles de se faire enregistrer. Il existe également une similaire caractéristique à travers les programmes nationaux DDR : ils ne possèdent pas, pour l'ensemble du processus DDR, assez de spécialistes en genre ou d'unités genre parmi le personnel, ce que tous les participants ont identifié comme une contrainte pour une politique et une programmation efficaces. Le manque de planification en ce qui concerne le genre est considéré comme étant lié à la marginalisation des questions relatives au genre dans les systèmes nationaux DDR dans leur ensemble. La majorité des programmes nationaux DDR ont fait part d'une forte stigmatisation des femmes et des filles ex-combattantes et de celles qui sont associées aux forces combattantes au sein des communautés où elles vivaient et dans lesquelles elles cherchent à retourner. La plupart des pays disposent de peu ou pas de programmes pour aborder ces facteurs. Enfin, à travers les programmes et la planification, le genre continue à être associé uniquement à la femme, et dans une moindre mesure, aux jeunes filles. Sur une note plus positive, pour les quelques rares femmes et jeunes filles qui sont parvenues à entrer dans les programmes officiels DDR, une fois qu'elles sont dedans, elles ne subissent pas, selon les informations disponibles, de discrimination en ce qui concerne la valeur et le contenu de leurs paquets de retour ou dans la capacité à faire un choix parmi les filières de formation ou les opportunités éducatives. Toutefois, tout au long de l'atelier, la plupart des participants ont exprimé clairement leur reconnaissance accrue des graves défis auxquels ils sont confrontés dans leur travail avec les femmes et les filles combattantes et avec

celles qui ont été associées avec les forces combattantes et reconnaissent que leurs programmes antérieurs n'ont pas suffisamment touchés cette population.

Discussions

104. Les participants ont soulevé un certain nombre de questions concernant les mécanismes de mise en œuvre des différents programmes DDR. Une discussion a porté sur le rôle de la justice en assurant la promotion de la communauté après un conflit armé, avec un débat sur le but d'accorder une amnistie à ceux qui participent dans le processus. Au cours de cette discussion, des échanges ont eu lieu sur le taux de participation des anciens combattants dans les activités criminelles après leur démobilisation. Quelques participants ont soulevé des questions sur la bonne préparation des programmes DDR pour satisfaire les besoins engendrés par les hommes. La réponse a été qu'aucun des programmes DDR n'a été élaboré avec une analyse explicite ou critique de l'analyse genre pour les hommes à leur retour dans la vie civile. Il y a eu d'autres discussions sur les défis de réintégration et le fait que la plupart des femmes et des enfants associés aux forces combattantes sont laissés en dehors du programme.

VII. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

105. Le Secrétariat du MDRP a fait la synthèse de l'atelier en présentant un résumé des thèmes, des messages, des conclusions et des perspectives d'avenir abordés durant l'atelier. Il convient de noter que les recommandations s'appliquent au delà du DDR, étant donné que le MDRP lui-même est déjà en cours, avec tous les programmes élaborés, beaucoup ayant déjà complété le processus de démobilisation.

Approches Conceptuelles Relatives au Genre et au DDR

106. Tout au long de l'atelier, trois approches conceptuelles ont été appliquées au traitement du genre dans le DDR. La première consistait à considérer le genre et à traiter les femmes comme un groupe vulnérable et à se concentrer sur leurs besoins spéciaux. La deuxième mettait l'accent sur l'égalité du genre dans l'accès au DDR et à ses avantages. La troisième visait à élargir la notion du genre pour inclure les hommes et les garçons et pour développer des approches genre qui aident à produire des opportunités de changement et de transformation sociales pour les femmes et les jeunes filles, les hommes et les garçons. Au sein de ces trois approches, les limitations du délai et de la portée des programmes DDR sont des considérations importantes tout en soulignant que les programmes DDR constituent des efforts exhaustifs de redressement après la guerre. Cela dit, les situations consécutives à un conflit devraient offrir des opportunités pour l'introduction de changements sociaux impliquant à la fois les femmes et les hommes, par opposition à un retour à des normes rigides en matière de genre, normes qui ont souvent contribué à l'éclatement du conflit et à la violence en premier lieu.

Critères d'Accès, de Ciblage et d'Eligibilité pour les Programmes DDR

107. Les femmes font face à des contraintes spécifiques au genre pour avoir accès aux avantages de DDR. Un problème commun concerne l'absence d'une définition acceptée ou communément utilisée du « combattant féminin » ou « des femmes associées aux forces combattantes », ce qui signifie que les groupes féminins cibles sont définis différemment d'un pays à l'autre. Les premiers bénéficiaires des programmes et des projets appuyés par le MDRP sont les personnes qui ont travaillé au sein d'une structure militaire et qui sont activement engagées dans la préparation au conflit armé ou qui ont directement utilisé des armes. Bien que le MDRP reconnaisse l'importance des non combattants associés aux forces armées, ce groupe n'est pas le principal bénéficiaire du programme.

108. Les autres contraintes identifiées comprennent (a) le refus des commandants masculins de rapporter la présence des femmes et des jeunes filles dans les forces combattantes; (b) le refus de la part de certains commandants mâles de permettre à leurs femmes/captives/esclaves sexuels de participer aux programmes DDR et ainsi de les laisser de côté ; (c) le manque d'informations fournies à celles qui sont dans les forces combattantes sur l'accès au programme ; (d) la peur de la stigmatisation, des menaces et d'abus exercés par les membres de la communauté si l'association avec les forces combattantes est publiquement connue ; (e) les préoccupations sécuritaires basées sur les menaces sécuritaires imaginaires ou réelles dans les centres de démobilisations ; et (f)

l'incapacité de quitter l'armée à cause de la poursuite du conflit armé. Les implications pour les programmes DDR comprennent ce qui suit:

- (a) Accroître l'effort pour définir la composition des forces combattantes et découvrir comment et pourquoi les gens y adhèrent, y compris le rôle que jouent les enlèvements.
- (b) Réaliser, dans la mesure du possible, des activités préalables au désarmement en ciblant spécialement les femmes et les jeunes filles qui font partie ou qui sont associées aux forces combattantes.
- (c) Améliorer les relations et la coordination avec les agences et les structures communautaires qui travaillent dans des programmes parallèles dans les domaines que ces populations estiment prioritaires (comme la santé, l'éducation) pour assurer une meilleure planification et anticipation des besoins des jeunes filles et des femmes et pour élaborer des programmes parallèles qui permettent aux femmes et aux jeunes filles de disposer d'un espace sécurisé dans lequel elles peuvent prendre les décisions relatives à l'accès aux services sans l'influence de leurs kidnappeurs ou homologues masculins.
- (d) Contribuer à la réduction de la stigmatisation en ciblant "les enfants séparés" ou en créant "des centres femmes" par opposition aux programmes qui mettent l'accent exclusivement sur celles qui étaient antérieurement associées aux forces combattantes.
- (e) S'assurer que des ressources suffisantes sont allouées au genre.

Réintégration

109. Les ex-combattants masculins et féminins ainsi que ceux qui sont associés aux forces combattantes sont confrontés à des défis spécifiques au genre pendant la réintégration. Les communautés perçoivent différemment le rôle et les expériences des hommes et des femmes pendant le conflit ainsi que leur valeur, leur utilité et leur rôle à leur retour dans la communauté. Pour les jeunes filles et les femmes, les défis découlent en premier lieu des perceptions négatives de leurs expériences au sein des forces combattantes (les femmes sont sexuellement salies), de l'accès restreint à l'éducation ou à l'emploi, de la discrimination en termes d'accès ou du contrôle des terres et des autres biens. Les femmes ayant des enfants nés de membres des forces combattantes peuvent souffrir de la réprobation de leurs communautés. Les hommes font souvent face à leur propre stigmatisation (les mâles sont considérés comme de violents criminels) et aux contraintes liées aux besoins économiques de leurs familles en se basant sur l'idée selon laquelle ce sont les hommes qui pourvoient aux besoins de la famille. Dans certains cas, leur incapacité à remplir ces rôles peut conduire les hommes à recourir à l'alcool et aux drogues en guise de dérobade

110. Ce qui précède a des implications pour le type d'appui à la réintégration qui serait le plus bénéfique aux hommes et aux femmes. Les recommandations pour le DDR comprennent ce qui suit : identifier les besoins spécifiques au genre dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle, de la santé (y compris la santé reproductive), l'assistance psychosociale, l'accès aux ressources et aux biens, et le traitement des abus de la drogue ; sensibiliser les leaders locaux et les prestataires des services communautaires en matière de genre; et travailler avec les agences complémentaires pour s'assurer que les groupes associés aux forces combattantes et qui ne sont pas éligibles pour l'appui DDR bénéficient d'une assistance économique, des moyens de subsistance et de l'assistance psychosociale nécessaire.

Sensibilisation et Communication

111. Les conclusions de l'atelier ont démontré l'importance cruciale d'améliorer la sensibilisation et la communication pour résoudre les questions relatives au genre dans les programmes DDR nationaux. Les groupes prioritaires comprennent les combattants et les communautés d'accueil, les commandants qui ont été les détenteurs du pouvoir et les autorités politiques nationales et internationales clés. Il est nécessaire de tenir compte du genre et de l'âge dans l'élaboration et la diffusion des messages concernant le DDR – avec des messages différents pour les hommes et les femmes, les garçons et les filles. On peut utiliser différentes modalités pour la sensibilisation et la formation, y compris : (a) l'intégration dans la formation existante, la réconciliation et les autres activités; et/ou (b) des formations et une sensibilisation spécifiques au genre.

Renforcer la Capacité des Programmes DDR Nationaux

112. Le manque de capacité pour aborder les programmes DDR nationaux relatifs au genre a été le fil conducteur à travers les exposés de tous les programmes nationaux. Chaque programme devra identifier ces besoins spécifiques en se basant sur le contexte et les besoins de chaque programme national, mais les suggestions comprennent l'engagement à temps plein d'experts en genre dans les programmes – des experts disposant de préférence d'une expérience de travail avec les hommes et les femmes et en impliquant les experts tout au début pour mieux planifier et définir les interventions.

113. Etant donné que la plupart des programmes nationaux sont en plein essor et ont tous été élaborés, il est nécessaire que les programmes nationaux signent des contrats pour un appui technique spécialisé afin d'intégrer la compétence en genre. L'appui spécifique suggéré par les représentants des programmes nationaux comprennent: la préparation des notes d'orientation techniques et le partage des informations disponibles (en particulier celles relatives aux hommes et à la masculinité sur lesquelles très peu d'informations sont disponibles) ; et le soutien à la formation, en particulier par la sensibilisation du leadership et la formation des formateurs.

Recherche Appliquée

114. L'atelier a démontré la nécessité d'une plus grande recherche appliquée sur les aspects genre dans les programmes DDR, en particulier en travaillant avec les hommes

sur les questions relatives au genre. Les hommes et les garçons sont confrontés à un certain nombre de défis spécifiques en matière de démobilisation et de réintégration, et pourtant il existe peu d'analyses sur ces défis et même moins de stratégies et de programmes pour y faire face du point de vue d'une perspective genre. Comprendre et aborder les causes profondes de la participation des hommes et des garçons dans un conflit armé constituent un élément clé dans le traitement et la restriction du comportement individuel et collectif violent. Dans le contexte de la programmation DDR, il existe peu d'études en profondeur sur les liens entre la masculinité et la violence. Accroître les efforts pour analyser les besoins spécifiques au genre pour les hommes et les garçons peut contribuer à une plus grande réussite des processus de réintégration, de médiation du conflit et de prévention. Les recommandations spécifiques comprennent :

- Soutenir une recherche rigoureuse de terrain sur la masculinité, la violence et les relations de pouvoir au sein de la société et comment ces facteurs sont liés au recrutement des forces combattantes, à la capacité de résister au recrutement, à la démobilisation et à la réintégration;
- Puiser dans la recherche actuelle en genre et qui porte sur les populations impliquées dans les conflits armés et les programmes DDR pour fournir des informations sur la façon d'affiner les programmes actuels afin de mieux répondre aux besoins des hommes et des garçons ;
- Réviser et ajuster la programmation actuelle à la lumière de la recherche citée précédemment et de ses conclusions.

Bailleurs de fonds MDRP



ALLEMAGNE



BELGIQUE



CANADA



COMMISSION EUROPÉENNE



DANEMARK



FRANCE



ITALIE



NORVÈGE



PAYS-BAS



ROYAUME-UNI



SUÈDE



BANQUE MONDIALE



Secrétariat du MDRP
Banque mondiale
1818 H Street, NW
MSN J6-603
Washington, DC 20433 USA
téléphone : + 1 (202) 473 3328
fax: +1 (202) 473 8229
Courriel: info@mdrp.org

www.MDRP.org